



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9816^e séance

Lundi 16 décembre 2024, à 15 heures
New York

Provisoire

Présidents : M^{me} Thomas-Greenfield/M. Kelley (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Algérie	M. Koudri
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Montalvo Sosa
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Dharmadhikari
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Yamazaki
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. George
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Lituanie, de la Pologne, de l'Ukraine et la représentante de la Suède à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Lisa Doughten, Directrice de la Division du financement et des partenariats du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; et S. E. M. Paul Beresford-Hill, Observateur permanent de l'Ordre souverain de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Doughten.

M^{me} Doughten (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de faire le point sur la situation humanitaire en Ukraine.

Cette discussion est d'autant plus urgente que le conflit et ses conséquences catastrophiques se prolongent alors que nous entrons dans un nouvel hiver. Les attaques quotidiennes se poursuivent, faisant des morts et des blessés et occasionnant des souffrances indicibles aux Ukrainiens ordinaires, ainsi que des destructions et des dommages aux infrastructures civiles. Près des lignes de front, les populations vivent au bord du précipice. Elles subissent des bombardements constants et font face à des choix impossibles : fuir dans des conditions périlleuses, en laissant tout ce qu'elles ont, peut-être pour la deuxième ou la troisième fois, ou rester et risquer d'être blessées ou tuées. Cette inquiétude n'est pas sans fondement. Des dizaines de civils ont été tués dans des attaques récentes dans les régions de Zaporizhzhia, Donetsk, Kharkiv et Kherson, venant s'ajouter aux milliers de victimes de

cette guerre cruelle. Depuis juillet, l'utilisation d'armes à longue portée n'a cessé d'augmenter, entraînant une hausse du nombre de victimes civiles. Le mois de novembre a été particulièrement meurtrier : les armes à longue portée ont tué 65 civils et en ont blessé 372 dans 11 régions d'Ukraine, soit deux fois plus qu'en octobre.

Alors que les températures commencent à descendre jusqu'à -20 °C dans certaines régions, nous sommes de plus en plus inquiets pour les civils, en particulier à la lumière des dommages importants causés aux infrastructures critiques. Depuis le mois de mars, les forces armées russes mènent des attaques répétées, massives et coordonnées contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, plus de 60 % des installations de production d'énergie ont été endommagées. À l'approche des mois les plus froids de l'année, l'accès des civils à l'électricité, au gaz, au chauffage et à l'eau est gravement entravé. Cette situation est exacerbée par l'augmentation simultanée, et tout aussi flagrante, des attaques contre les opérations humanitaires. Les locaux, les véhicules, les entrepôts et les fournitures humanitaires ont tous été endommagés. Et les travailleurs humanitaires n'ont pas été épargnés. Cette année, le nombre de travailleurs humanitaires tués en Ukraine a presque triplé, passant de quatre en 2022 et cinq en 2023 à 11 jusqu'à présent en 2024.

Dans toute l'Ukraine, quelque 14,6 millions de personnes ont actuellement besoin d'une aide humanitaire, et 10 millions ont été déplacées. Parmi elles, 3,5 millions sont accueillies dans des communautés réparties dans les 24 régions de l'Ukraine et environ 6,8 millions sont réfugiées dans d'autres pays. Les femmes et les filles, et en particulier les femmes âgées, subissent de manière disproportionnée les conséquences de ces déplacements. Elles sont davantage exposées à la violence fondée sur le genre et leur accès aux services d'aide est entravé.

Face aux températures glaciales et aux dangers posés par les attaques de missiles, la communauté humanitaire fait tout ce qu'elle peut pour apporter à la population l'aide dont elle a besoin. En 2024, plus de 630 organisations humanitaires ont fourni au moins une forme d'assistance à 7,7 millions de personnes en Ukraine. Elles ont notamment apporté un soutien vital aux plus vulnérables, à savoir les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes déplacées vivant dans des centres d'accueil collectifs ou le long des lignes de front. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et ses partenaires humanitaires s'efforcent d'augmenter le financement des organisations de femmes, conscients

de leur rôle clef dans la fourniture de soins vitaux et d'espaces sûrs, ainsi que dans la défense des droits des femmes en temps de conflit. Dans le cadre du plan d'intervention hivernal 2024-2025, les travailleurs humanitaires ont également fourni une assistance liée cette période de l'année à plus de 144 000 personnes jusqu'à présent. Parmi elles, 33 % sont des personnes âgées et 9 % des personnes handicapées. L'assistance comprend des réparations ménagères de base, un soutien aux systèmes d'eau et de chauffage et l'accès à des abris sûrs et chauds pour les personnes déplacées.

Nous sommes extrêmement préoccupés par le sort des quelque 1,5 million de civils qui ont besoin d'aide dans certaines parties des régions de Donetsk, Kherson, Luhansk et Zaporizhzhia, sous occupation russe. Nous ne sommes toujours pas en mesure de les atteindre à une échelle suffisante. L'impossibilité d'acheminer l'aide dans ces zones pourrait avoir des conséquences désastreuses, en particulier en hiver. Comme nous l'avons déjà dit, en vertu du droit international humanitaire, toutes les parties doivent autoriser et faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux civils dans le besoin et garantir au personnel humanitaire la liberté de circulation nécessaire à l'exécution de ses activités. Il est vital pour nous de pouvoir apporter une aide aux populations qui en ont besoin, où qu'elles se trouvent. Je voudrais expliquer ce que nous attendons de la communauté internationale.

Premièrement, nous avons besoin d'un engagement sans équivoque en faveur du droit international humanitaire et du respect de ce droit, ce qui passe par la protection des civils et des biens de caractère civil, y compris le personnel et les biens humanitaires, ainsi que par un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin.

Deuxièmement, nous avons besoin de financement. Jusqu'à présent, en 2024, les donateurs ont généreusement contribué à l'intervention humanitaire à hauteur de près de 2 milliards de dollars. Cependant, il manque encore 1,1 milliard de dollars. Pour garantir la durabilité des opérations humanitaires dans un environnement de plus en plus complexe et dangereux, nous avons besoin que les donateurs garantissent de toute urgence un financement accru et souple de l'intervention humanitaire en 2025.

Troisièmement, tant que cette guerre intolérable persistera, les civils continueront à en subir les graves conséquences. Ce dont l'Ukraine et son peuple ont besoin, c'est que cette guerre dévastatrice prenne fin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Dharmadhikari (France) : Je remercie tout d'abord M^{me} Lisa Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour son exposé.

Cela fait à présent plus de 1 000 jours que la Russie poursuit sa guerre d'agression contre l'Ukraine, au mépris de la Charte des Nations Unies et du droit international. Cela fait près de trois ans qu'elle poursuit le ciblage délibéré de populations et de biens civils en violation du droit international humanitaire. La France condamne les frappes indiscriminées de la Russie qui ne cessent de s'intensifier contre les civils, comme cela a encore été le cas le 10 décembre à Zaporizhzhia, et contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine. Plus de la moitié des capacités de génération électrique ukrainiennes sont aujourd'hui détruites ou endommagées, forçant le peuple ukrainien à affronter dans le froid un troisième hiver de guerre.

Les frappes russes en profondeur, loin des lignes de front, ne visent pas d'objectifs militaires directs, mais des infrastructures civiles qui répondent aux besoins essentiels de millions d'Ukrainiens. Elles violent le droit international humanitaire. Nous rappelons qu'il appartient à la Russie de respecter le droit international humanitaire et les principes humanitaires de distinction et de proportionnalité, et de cesser ses frappes délibérées contre les civils et infrastructures civiles.

La France condamne les crimes de guerre commis en Ukraine. La Russie utilise les violences sexuelles comme arme de guerre. Elle a transféré de force et déporté des enfants ukrainiens. La Russie est une nouvelle fois désignée dans le dernier rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384). La Russie est responsable de multiples violations des droits de l'homme dans les territoires occupés et de violations du droit international humanitaire à l'encontre des prisonniers de guerre ukrainiens. Le sort des 1,5 millions d'Ukrainiens dans les territoires occupés est préoccupant. La Russie doit permettre l'accès des organisations humanitaires à cette population.

Depuis le premier jour de la guerre d'agression russe, la France soutient l'Ukraine et les pays voisins face aux conséquences humanitaires du conflit. La France a mobilisé plus de 400 millions d'euros afin de répondre aux besoins humanitaires d'urgence et d'assurer la

réhabilitation d'infrastructures essentielles. Elle reste déterminée à continuer d'aider l'Ukraine aussi intensément et aussi longtemps que nécessaire, afin qu'elle puisse exercer son droit à la légitime défense et que la guerre d'agression de la Russie soit mise en échec. La France reste engagée en faveur du respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

La France salue l'aboutissement du processus de ratification par l'Ukraine du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. La France réaffirme son soutien à la Cour pénale internationale ainsi qu'aux juridictions ukrainiennes pour assurer que les responsables des crimes commis par la Russie en Ukraine rendent des comptes. Le respect de ces droits fait partie intégrante d'une paix globale, juste et durable, conforme aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé.

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, plus de 12 000 civils ont été tués et 26 000 blessés. Les morts parmi les combattants se comptent par centaines de milliers. Près de 4 millions de personnes sont toujours déplacées en Ukraine et plus de 6,8 millions d'autres ont fui le pays. Dans la région russe de Koursk, 130 000 civils ont dû être évacués en raison des hostilités et beaucoup ont perdu la vie. Quarante pour cent de la population ukrainienne dépend de l'aide humanitaire, dont plus de 55 % de femmes et de filles, souvent confrontées à des risques de violence fondée sur le genre et d'exploitation. Plus de 60 % des installations de production d'énergie du pays ont été endommagées, privant des millions de personnes d'électricité et de chauffage alors que l'hiver est glacial.

Les enfants figurent parmi les victimes les plus vulnérables de ce conflit. Les répercussions psychologiques d'une vie sous des bombardements constants, ce à quoi s'ajoutent les déplacements et la perte d'êtres chers, sont incommensurables. La mise en œuvre de programmes de soutien psychosocial, ainsi que le renforcement des réseaux de protection de l'enfance et la pleine participation des femmes, doivent être des piliers centraux des initiatives de relèvement postconflit. De fait, la population civile est constamment menacée, en particulier dans les communautés les plus proches des lignes de front de cette guerre injustifiable.

Dans ce contexte, l'action de l'ONU et des organisations humanitaires constitue une lueur d'espoir pour des millions de personnes. Je voudrais transmettre la

profonde gratitude de l'Équateur à tous les acteurs humanitaires opérant en Ukraine, et renouveler notre appel à la mise en œuvre de la résolution 2730 (2024), ainsi que de toutes les résolutions relatives à la protection du personnel humanitaire. En tant que rédacteur chargé du dossier de la situation humanitaire en Ukraine au cours des deux dernières années, l'Équateur a plaidé en faveur d'une approche axée sur les personnes et de l'allègement des souffrances humaines à un moment critique pour le monde, qui est confronté à une recrudescence des conflits où les normes et structures mondiales conçues pour protéger les civils sont délibérément érodées. L'Équateur continuera d'insister sur l'obligation des parties de protéger la population civile, de sauvegarder les infrastructures civiles et de respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution, tels qu'établis par le droit international humanitaire. La récente attaque contre le personnel de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui se rendait vers la centrale nucléaire de Zaporizhzhia est déplorable, et nous appelons les parties à faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter une catastrophe nucléaire, même accidentelle.

Bien que le mandat de l'Équateur en tant que membre du Conseil touche à sa fin, notre attachement aux principes que nous avons défendus reste ferme. Le 24 février 2022, certains des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, à savoir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un État, ont été violés. De plus, l'invasion de l'Ukraine a mis à mal un autre principe fondamental du droit international : je veux parler de l'invalidité de l'acquisition de territoires par la force. L'Équateur est convaincu que, même dans le cadre d'une action militaire, les efforts entrepris pour prendre des mesures diplomatiques et politiques afin de régler la question doivent se poursuivre et s'intensifier. La conscience civilisée de l'humanité et tous les peuples de la planète rejettent la guerre. Pour répondre à cet appel, tous les efforts diplomatiques doivent être déployés pour trouver des solutions pacifiques et de bonne foi. L'histoire nous a appris que, pour construire une paix véritable, il faut se pencher sur les racines du conflit, ainsi que sur les circonstances présentes et futures. Malgré l'obstination des parties à régler les conflits par la voie militaire, il faut persister à rechercher des solutions négociées qui rendent la paix possible en rétablissant l'état de droit. Cette guerre n'a que trop duré et, à mesure qu'elle s'intensifie, le nombre de victimes et les souffrances ne feront qu'augmenter.

Je conclus en exprimant à nouveau la reconnaissance de l'Équateur au Secrétaire général pour ses efforts

en faveur de la paix, et j'exhorte une fois de plus le Conseil et la communauté internationale à intensifier leurs efforts diplomatiques pour mettre fin à cette guerre et enterrer le spectre de la menace nucléaire. Le peuple ukrainien, le peuple russe et le monde entier exigent et méritent la paix.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous considérons la séance d'aujourd'hui comme une tentative désespérée des parrains et marionnettistes du régime de Kiev de faire en sorte que la question de l'Ukraine reste visible au Conseil de sécurité alors que la majeure partie de la communauté internationale s'en désintéresse clairement. Ce n'est pas une surprise quand on sait que le Président Zelenskyy, qui a récemment dépassé sa date d'expiration, a réussi à discréditer les autorités de Kiev au point que seuls ses complices qui ont fomenté et soutenu le coup d'État anticonstitutionnel de février 2014 osent aujourd'hui exprimer leur soutien.

Comme nous avons tous pu le constater, les récents efforts de l'ancien comique ont principalement consisté à se rapprocher de l'équipe républicaine qui a remporté les élections aux États-Unis. Pour tenter de détourner l'attention du pari que le Gouvernement de Kiev avait fait sur les démocrates, Zelenskyy et ses associés sillonnent dans tous les sens les États-Unis et leurs principaux satellites, la main tendue, afin de s'assurer que la nouvelle administration ne les laissera pas tomber. Si les fonctionnaires de Kiev ont la mine déconfite, ce n'est pas parce qu'ils n'ont toujours pas réussi à obtenir un nouveau sceau d'approbation pour leur règne ou à cause des signes du déclin inévitable de leur soutien militaire, mais principalement parce qu'ils craignent un audit des fonds américains déjà dépensés pour l'Ukraine. Nous avons averti à plusieurs reprises que c'était le pire scénario possible pour les voleurs du régime ukrainien.

C'est ce qu'a confirmé récemment Kash Patel, le candidat choisi par le futur Président des États-Unis pour diriger le Federal Bureau of Investigation, qui a déclaré que s'il était nommé, il avait l'intention de demander au Congrès d'enquêter sur la façon dont l'argent avait été utilisé. Il affirme que le peuple américain a le droit de savoir, et qu'on ne peut pas faire confiance au Gouvernement s'il ne rend pas compte de l'utilisation de sommes aussi importantes. M. Patel a également déclaré qu'il avait l'intention de découvrir si le Président ukrainien avait inventé des menaces pour la sécurité afin d'obtenir une aide financière des États-Unis. Il convient de noter que les médias occidentaux et les quelques rares médias ukrainiens encore indépendants estiment tous que cette vérification n'augure rien de bon ni pour l'acteur ukrainien

en chef, ni pour ses complices démocrates. Il n'est pas surprenant qu'ils soient totalement affolés. Le Conseiller pour la sécurité nationale de Joe Biden, Jake Sullivan, a déclaré sans ambages que l'Administration sortante ferait tout, dans le temps qui lui reste, pour fournir à l'Ukraine tous les moyens possibles de renforcer sa position sur le champ de bataille. Il a ajouté que cela signifiait avant tout

« une augmentation massive des livraisons d'équipements militaires à l'Ukraine, afin de dépenser chaque dollar que le Congrès nous a alloué avant que le Président Biden ne quitte ses fonctions ».

Rappelons qu'il s'agit d'une « autorisation budgétaire » de 6,5 milliards de dollars. Toutefois, comme l'ont souligné des experts occidentaux, il ne s'agit pas de livraisons effectives d'armes au régime de Kiev, qui seraient pratiquement impossibles à réaliser en si peu de temps, mais simplement du traditionnel partage du gâteau et des pots-de-vin, auxquels la future Administration Trump a l'intention de mettre un terme. Nous conseillons à tous de faire des réserves de pop-corn. Le tohu-bohu à venir ne sera pas une plaisanterie. Nous parlerons en détail de la situation dans son ensemble et du rôle clef que jouent les livraisons d'armes et l'appui de l'Occident pour maintenir à flot la bande criminelle de Kiev lors de la séance séparée dont nous avons demandé la tenue pour le 20 décembre.

Selon un récent sondage Gallup, plus de la moitié des Ukrainiens sont favorables à la fin du conflit dès que possible et sont prêts à accepter les inévitables concessions territoriales. Compte tenu de la partialité des sociologues occidentaux, il y a tout lieu de penser que les chiffres réels sont bien plus élevés. Le véritable état d'esprit de la société ukrainienne est illustré par les plus de 100 000 déserteurs et par le refus total des Ukrainiens de se battre pour un régime corrompu et inhumain qui a usurpé le pouvoir en Ukraine en violation de la Constitution du pays. Il faut noter également que les Ukrainiens qui fuient l'arbitraire des autorités tentent de se rendre en masse en Russie ou de rejoindre les anciens territoires ukrainiens qui sont devenus des entités russes.

Récemment, conscient de l'humeur de son peuple et de l'absence totale de signes encourageants de la part de Washington, le chef de la junte de Kiev a nettement revu à la baisse ses attentes, prônant de moins en moins vigoureusement le plan de victoire, tout en lançant toutes sortes d'idées en faveur d'un règlement potentiel de la crise. Personne ne doit se laisser duper par ces propositions de paix ostentatoires, car elles ne font que ressasser la « formule Zelenskyy » et sont irréalisables dans la pratique dans la mesure où elles ne s'attaquent pas aux

causes profondes de la crise ukrainienne. En fait, toutes ces formules, ainsi que les raisonnements d'un certain nombre de politiciens occidentaux qui retournent leur veste à tout va, se résument à geler le conflit le long de la ligne de contact, tout en renonçant aux territoires qui font désormais partie de la Russie et en fournissant des garanties de sécurité à l'« Ukraine indépendante » à l'intérieur des frontières modifiées. Le dernier souhait de l'homme à la veste militaire verte est d'obtenir de Joe Biden, avant qu'il ne quitte la Maison Blanche, qu'il lance une invitation à l'OTAN pour admettre « l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues », en étendant les garanties de l'Alliance « à la partie actuellement contrôlée par l'Ukraine, avec la possibilité d'une expansion future ». Au-delà du caractère irrationnel de cette « nouvelle idée géniale », nous tenons à rappeler une fois de plus qu'aucun projet de gel du conflit ne conviendra à la Russie. Les Accords de Minsk nous ont clairement montré qu'on ne pouvait faire confiance ni à l'Occident ni à la junte de Kiev, et nous savons très bien que cet « exercice » a pour but de donner au régime de Kiev un répit bien nécessaire sur le champ de bataille, afin qu'il puisse se réarmer et panser ses plaies. Il est hors de question que l'OTAN joue un quelconque rôle dans le règlement de la crise ukrainienne. Depuis le tout début, l'Alliance et la perspective de l'adhésion de l'Ukraine à cette organisation font partie du problème, et non de la solution.

Au moment d'analyser ce « nouvel état d'esprit » qui se manifeste soudainement chez les autorités ukrainiennes, dont la date de péremption est dépassée, nous exhortons chacun et chacune à ne pas se fier aux paroles, mais aux actes. Et là, tout devient absolument évident. Par ses actions, le régime de Kiev continue de choisir la voie de l'affrontement et de l'escalade. Cela est clairement démontré par les frappes qui sont actuellement menées à l'aide d'armes occidentales à guidage de précision, notamment celles effectuées les 11 et 13 décembre contre des installations militaires à Taganrog et Orel au moyen de missiles occidentaux à longue portée. Je voudrais revenir sur la manière dont Donald Trump a qualifié les actes de surenchère de Zelenskyy, l'autre jour, dans une interview accordée au magazine *Time*. Il a qualifié sa décision de « stupide » et de « grave escalade », ajoutant :

« Je ne suis absolument pas d'accord avec le fait de lancer des missiles à des centaines de kilomètres à l'intérieur de la Russie. Pourquoi faisons-nous cela ? Nous ne faisons qu'intensifier cette guerre et l'aggraver ».

J'espère que nos collègues américains commenteront aujourd'hui les propos tenus par leur futur président.

Le refus des dirigeants ukrainiens hors-jeu de s'engager sur la voie de la paix s'est également manifesté par le rejet de la proposition de la Hongrie d'instaurer un cessez-le-feu à Noël et de procéder à un échange de prisonniers. De notre côté, nous avons transmis la liste de prisonniers qui devaient faire l'objet de cet échange le même jour, mais Zelenskyy, fidèle au style rustre qu'on lui connaît, a catégoriquement rejeté cette initiative, refusant une fois de plus de récupérer plus de 600 militaires ukrainiens qui se trouvent en Russie depuis plus d'un an. Ce n'est un secret pour personne que le régime de Kiev ne se soucie guère des Ukrainiens ordinaires qui ont été envoyés au front après avoir été enrôlés de force. Il est uniquement prêt à échanger les combattants des bataillons nationalistes, ainsi que les mercenaires étrangers qui ont pris part aux hostilités contre la Russie.

Pour clore le sujet des pseudo-initiatives de paix du Président « expiré », nous tenons à rappeler que malgré tout cela, il n'a toujours pas annulé son décret d'octobre 2022 interdisant toute négociation avec les dirigeants russes. Les membres peuvent tirer leurs propres conclusions quant à la sincérité de ses déclarations et de ses appels. Nous ne pouvons exclure qu'il s'agisse simplement d'un écran de fumée en prélude à une nouvelle escalade, comme cela a déjà été le cas en juillet et en août de cette année, avant l'invasion de la région de Koursk par des combattants et des maraudeurs ukrainiens.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour appeler l'attention de nos collègues du Conseil de sécurité sur un incident qui a impliqué un véhicule du secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le 10 décembre, lors d'une relève prévue des experts de l'Agence à la centrale nucléaire de Zaporojie, les forces armées ukrainiennes ont frappé un véhicule utilisé pour le transport de membres du personnel de l'AIEA. Un convoi motorisé russe qui était sur le chemin du retour après avoir amené des experts à la ligne de contact a également été attaqué. Fort heureusement, il n'y a pas eu de victimes. Lors des relèves, et il s'agissait de la vingt-cinquième, la Russie s'astreint à respecter une trêve et à donner des garanties de sécurité au personnel. L'Ukraine a violé ces engagements à plusieurs reprises, notamment en juin et en novembre de l'année dernière, ainsi qu'en avril de cette année. La mise à jour n° 264 de l'AIEA indique clairement que l'incident s'est produit lorsque les membres du personnel traversaient le territoire contrôlé par l'Ukraine jusqu'à l'endroit où ils étaient censés franchir la ligne

de contact. Le conducteur a vu un drone approcher par l'arrière, c'est-à-dire par le nord, où sont stationnées les formations ukrainiennes. Je dois préciser que cela s'est produit à la veille de l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil des gouverneurs de l'AIEA convoquée par l'Ukraine. Nous condamnons fermement cette provocation du régime de Kiev, qui a mis en danger le personnel d'une organisation internationale et les militaires russes qui veillent à ce que la relève soit assurée. Nous appelons les organisations internationales et la communauté internationale à condamner cette nouvelle violation flagrante des normes du droit international humanitaire par l'Ukraine.

Pour terminer, je ne peux m'empêcher de commenter l'événement choquant survenu le 10 décembre, lorsque le tribunal du district de Solomianskyi, à Kiev, a rendu un verdict contre Elena Berezhnaya, défenseuse ukrainienne des droits humains. Cette défenseuse des droits civiques et militante antifasciste de 70 ans, connue dans le monde entier, a été condamnée à 14 ans d'emprisonnement avec confiscation des biens. Avant cela, elle a été détenue pendant plus de deux ans et demi dans un centre de détention provisoire où elle a été torturée. Je voudrais rappeler aux membres que le régime de Zelenskyy a engagé une procédure pénale immédiatement après qu'Elena a pris la parole lors d'une réunion informelle organisée selon la formule Arria à l'initiative de la Russie le 22 décembre 2021. Le fondement de sa condamnation est une lettre qu'elle a adressée à l'ONU et que j'ai citée à la séance de l'Assemblée générale du 28 mars 2022. En d'autres termes, le régime de Kiev s'en prend, sous nos yeux, à une personne parce qu'elle a pris la parole à l'ONU à notre invitation et qu'elle a écrit une lettre à l'Organisation pour critiquer la situation des droits humains en Ukraine. Je me demande si, aujourd'hui, l'un de nos collègues occidentaux, qui, dans d'autres situations, se préoccupent tant de la sécurité des orateurs et oratrices invités à l'ONU, aura ne serait-ce qu'une once de conscience et de courage civique pour porter un jugement honnête sur les actions de Zelenskyy et de sa clique.

Nous espérons que les membres du Conseil qui souhaitent réellement la paix en Ukraine ne se berceront plus d'illusions, après notre déclaration d'aujourd'hui, sur les véritables objectifs de Zelenskyy et de sa clique, et comprendront à quel point ils sont loin d'apporter la paix dans leur pays. Ils sont prêts à sacrifier tous leurs citoyens, à mobiliser les femmes et les enfants pour rester au pouvoir et éviter d'être punis pour les crimes commis contre leur peuple. Mais la fin de ce régime criminel et avide est proche, ses lignes de front se fissurent de toutes

parts, le territoire qu'il contrôle se réduit de jour en jour, et les citoyens ukrainiens prônent de plus en plus la paix et refusent d'aller se battre. Nos conditions pour mettre fin au conflit sont claires et logiques, et n'ont rien à voir avec ces formules de substitution qui n'éliminent pas la menace que le régime de Kiev fait peser sur la Russie et que les alliés occidentaux de Kiev promeuvent de plus en plus ces derniers temps. Tant qu'il en sera ainsi, nous continuerons de poursuivre les objectifs de l'opération militaire spéciale par des moyens militaires et à répondre aux provocations du régime de Kiev, comme nous l'avons fait le 13 décembre.

M. Koudri (Algérie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Lisa Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son exposé très utile.

Nous nous réunissons aujourd'hui alors que le conflit en Ukraine est malheureusement toujours en cours et continue de coûter la vie à des civils innocents, dans une guerre qui perdure et a de nombreuses conséquences en Ukraine et en Russie, sans qu'aucune tendance vers une solution pacifique ne se dessine entre les deux parties.

Les informations faisant état de lourdes pertes en vies humaines, en biens et en infrastructures, notamment les installations énergétiques, ne cessent de se multiplier. Les attaques contre ces installations causent de graves dommages, surtout pendant la période hivernale, que les civils redoutent en raison de la rigueur du climat et des conditions insupportables qu'il engendre, en particulier pour les femmes et les enfants. Ces attaques perturbent également les installations vitales, telles que les établissements de santé et d'enseignement, et les chaînes d'approvisionnement, ce qui aggrave encore les conséquences pour les civils. Pire encore, la guerre suit toujours une logique de confrontation, d'escalade et de polarisation, et les deux parties cherchent toujours à renforcer leurs capacités militaires afin de mieux se positionner dans une guerre qui, comme toutes les autres, n'aura pas de vainqueur.

Comme toujours, l'Algérie continue d'appeler au calme et à la retenue, en faisant de la vie et de la sécurité des civils des priorités absolues. Elle appelle également au plein respect, par les deux parties, des règles du droit international, y compris du droit international humanitaire, qui interdisent de prendre pour cible les civils et les infrastructures civiles. L'Algérie n'a cessé d'appeler à la désescalade et à un dialogue constructif et inclusif pour parvenir à une paix juste et durable. Nous redisons notre ferme conviction que ce conflit ne sera pas réglé par

la force des armes. Les deux parties doivent plutôt opter pour la négociation et montrer qu'elles sont capables de surmonter leurs divergences pour parvenir à une solution pacifique qui mettra fin à la guerre.

À cet égard, nous renouvelons notre appel aux deux parties afin qu'elles donnent une chance à la diplomatie et participent à des négociations inclusives et constructives en vue de mettre fin immédiatement aux hostilités et de parvenir à une solution juste et durable fondée sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, dont nous considérons qu'ils priment sur tout le reste, tout en tenant compte des préoccupations légitimes des deux parties en matière de sécurité. Nous appelons également la communauté internationale à redoubler d'efforts diplomatiques en vue de créer un environnement propice aux négociations, sans polarisation ni calculs géopolitiques étroits.

Pour terminer, l'Algérie réaffirme sa volonté inébranlable de soutenir tout effort international visant à trouver une solution politique pacifique qui soit acceptable pour les deux parties, à mettre fin à la guerre et à rétablir la sécurité dans toute la région.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Directrice Doughten de son exposé opportun. Nous saluons également la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Les Ukrainiens subissent une fois de plus les conditions hivernales difficiles en raison des attaques sans merci de la Russie. La prise pour cible des infrastructures critiques est la principale tactique de la Russie depuis le début de cette guerre injustifiable. Le fait que la Russie n'épargne pas les zones résidentielles, les établissements de santé et d'enseignement ou les sites culturels démontre clairement le caractère immoral et illégal de cette guerre. La Russie compte de plus en plus sur les munitions et les contingents nord-coréens dans cette guerre, et nous examinons attentivement les récentes informations selon lesquelles au moins 30 soldats nord-coréens auraient été tués ou blessés dans la région de Koursk. Dans ce contexte inquiétant, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, nous condamnons les attaques généralisées, systématiques et disproportionnées de la Russie contre les infrastructures énergétiques, qui aggravent la situation humanitaire en Ukraine en endommageant considérablement les capacités du pays en matière de production et de transport d'électricité. Nous sommes atterrés par l'attaque aérienne massive commise

par la Russie contre des installations énergétiques dans toute l'Ukraine vendredi dernier, au moyen notamment d'environ 90 missiles, dont un nord-coréen, et de plus de 200 drones. Elle s'inscrit dans le cadre de l'intensification récente, par la Russie, de sa campagne de frappes contre les infrastructures énergétiques, qui s'est accélérée depuis mars. En effet, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Ukraine a perdu environ 65 % de sa capacité de production d'électricité, ce qui suffirait à fournir de l'électricité à plus de 20 millions de personnes dans les pays les plus avancés. Ces vastes destructions causées aux infrastructures énergétiques perturbent d'autres services essentiels tels que le chauffage, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Et elles menacent gravement les soins de santé publics et les systèmes éducatifs.

Deuxièmement, nous soulignons que la prise pour cible des infrastructures civiles indispensables à la survie de la population civile constitue une violation flagrante du droit international humanitaire, selon les dispositions de l'article 54 du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève. C'est dans ce contexte que la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a conclu que les forces armées russes avaient commis le crime de guerre consistant à causer incidemment des pertes en vies humaines, blessures et dommages excessifs. À cet égard, ma délégation appuie les efforts internationaux visant à amener les responsables de ces atrocités à en répondre.

Troisièmement, nous sommes profondément préoccupés par les risques qui pèsent sur le fonctionnement stable des centrales nucléaires, la Russie ayant récemment intensifié ses attaques contre les sous-stations électriques et les lignes de transport directement reliées aux centrales nucléaires en Ukraine. Cela a entraîné une baisse importante de la production d'électricité en Ukraine et risque même d'entraîner la conséquence la plus dévastatrice que cette guerre puisse provoquer, à savoir un grave accident nucléaire. À cet égard, nous nous faisons l'écho des préoccupations exprimées par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique concernant la sécurité des centrales nucléaires ukrainiennes. La Russie doit mettre immédiatement fin à ses attaques contre elles.

L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie a déjà causé des souffrances intolérables au peuple ukrainien. En outre, elle continue d'avoir des retombées sur la communauté internationale, compromettant la sécurité énergétique et alimentaire dans le monde entier. La Russie doit mettre fin à cette guerre en retirant immédiatement ses forces du territoire internationalement reconnu

de l'Ukraine. De son côté, la République de Corée est déterminée à s'associer aux efforts de la communauté internationale pour venir en aide à l'Ukraine, sur la base de l'Initiative de paix et de solidarité avec l'Ukraine que nous avons signée au niveau bilatéral.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Directrice Doughten de son exposé.

Où que nous tournions le regard, nous voyons des signes d'intensification de la guerre. Au cours de l'année écoulée, la situation sur le terrain n'a cessé de se dégrader pour la population civile, et le nombre de victimes civiles a considérablement augmenté. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a recensé plus de 1 400 morts et blessés pour le seul mois de septembre, soit le nombre le plus élevé depuis deux ans. Les civils dans les communautés en première ligne ou les communautés de déplacés sont déjà confrontés à des conditions de vie catastrophiques, et avec l'arrivée de l'hiver, la situation se détériore de jour en jour. Alors que les besoins humanitaires de la population civile augmentent, l'accès à l'aide humanitaire est menacé en raison de l'insécurité croissante et des attaques contre les installations humanitaires. Le seul Programme alimentaire mondial a déclaré avoir perdu l'accès à 160 communautés en première ligne. Depuis plus de 1 000 jours que dure la guerre, l'Organisation mondiale de la Santé a confirmé plus de 2 100 attaques contre des établissements de santé, en violation directe du droit international humanitaire. En 2024, le nombre de professionnels de santé et de patients victimes de ces attaques a presque triplé par rapport à l'année dernière.

Dans le même temps, la Russie poursuit sa campagne de destruction des infrastructures énergétiques civiles ukrainiennes. Depuis notre dernière séance sur ce sujet en septembre (voir S/PV.9731), plus de 5 000 frappes aériennes, de missiles et de drones ont été recensées dans toute l'Ukraine. Ce nombre a presque doublé par rapport à la même période en 2023. Une grande partie de ces attaques ont visé les infrastructures énergétiques, décimant les capacités de production d'électricité et d'approvisionnement en chaleur de l'Ukraine. Huit centrales électriques et plus de 800 installations d'approvisionnement en chaleur ont été détruites. La Russie a dorénavant recentré son attention sur le réseau électrique. Près de 200 missiles et drones ont été lancés à la fin du mois dernier, privant d'électricité plus d'un million de foyers.

La situation s'est encore dégradée il y a quelques jours. Alors que les températures sont descendues en dessous de 0 °C en Ukraine, la Russie a lancé l'une de ses plus vastes attaques aériennes, au moyen de près

de 300 drones et missiles, prenant une fois de plus pour cible les infrastructures énergétiques civiles. Ces attaques odieuses ne sont manifestement pas dirigées contre des cibles militaires légitimes et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Ces graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ne doivent pas rester impunies, et leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Les attaques contre le réseau énergétique suscitent de vives inquiétudes quant à la sûreté et à la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes. La Slovaquie condamne avec force ces attaques. Un réseau électrique stable est essentiel pour garantir la sûreté nucléaire dans les centrales nucléaires ukrainiennes en activité. Un accident nucléaire en pleine guerre serait catastrophique pour l'Ukraine et dévastateur pour l'ensemble de la région, et il aurait des conséquences à l'échelle mondiale. Le Conseil doit tout mettre en œuvre pour éviter un tel accident.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé, et je me fais l'écho de ses préoccupations concernant les graves conséquences humanitaires de la guerre.

Les statistiques peu réjouissantes entendues cet après-midi soulignent une fois de plus le fait que les civils sont les premières victimes du conflit. Malgré les appels répétés de la communauté internationale à respecter pleinement le droit international humanitaire et les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité, les civils continuent d'être blessés dans des attaques aveugles, et les infrastructures civiles d'être détruites.

En outre, les attaques incessantes contre les infrastructures énergétiques renforcent les craintes de voir se multiplier les coupures de courant pendant la froideur de l'hiver. Ces attaques ont déjà perturbé l'accès aux services essentiels dans toute l'Ukraine, touchant les plus vulnérables : les personnes âgées, les ménages à faibles revenus, les personnes handicapées et les déplacés.

La situation ne peut plus durer. Les parties doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment l'interdiction de commettre des attaques délibérées et directes contre les civils et d'autres personnes et biens protégés. Nous appelons à une action immédiate pour garantir un accès humanitaire total et sans entrave, y compris dans les zones occupées, et nous demandons à la communauté internationale d'user de toute son influence pour exhorter les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Le Guyana exprime également sa vive inquiétude quant à la situation précaire concernant la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia et au fait que des attaques ont été dirigées non seulement contre la centrale mais aussi, plus récemment, contre un véhicule et des membres du personnel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Nous déplorons de telles attaques et exigeons que les parties au conflit prennent toutes les mesures qui s'imposent pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel et des biens de l'AIEA et préserver l'intégrité de la centrale.

Le Guyana souligne à nouveau l'urgence de régler le conflit par des moyens pacifiques. Plus on le laissera perdurer, plus le risque que toutes les parties concernées subissent des conséquences encore plus graves augmentera.

En outre, nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à retirer immédiatement ses forces militaires du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine, et les parties à s'engager dans un processus politique et diplomatique sérieux en vue de mettre fin au conflit. Il faut encourager les parties à collaborer de bonne foi et à mettre fin aux souffrances de millions d'hommes, de femmes et d'enfants en Ukraine et en Russie. En attendant l'issue de ce processus, les parties doivent donner la priorité à l'état de droit et au bien-être des civils.

Pour terminer, le Guyana souligne l'urgence de régler le conflit par des moyens pacifiques. Nous continuons d'appuyer tous les efforts déployés par le Secrétaire général et d'autres partenaires de bonne volonté qui œuvrent avec diligence en faveur de la paix, et nous sommes prêts à jouer notre rôle.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M^{me} Doughten de son exposé qui donne à réfléchir.

Au cours des quatre dernières semaines, nous avons continué d'être témoins d'une escalade constante de la guerre d'agression illégale de la Russie en Ukraine. La liste des mesures d'escalade est profondément préoccupante. Elle comprend notamment le lancement de plusieurs attaques de missiles et de drones contre des villes ukrainiennes, dont la capitale, Kyïv, et le déploiement d'un nouveau missile balistique sur le champ de bataille.

Les attaques systématiques contre les infrastructures civiles ukrainiennes, en particulier les infrastructures énergétiques, sont inadmissibles. Ces attaques sont menées dans le seul but d'endommager la

capacité énergétique de l'Ukraine alors qu'à quelques jours seulement de l'hiver, les températures sont déjà froides.

Le Conseil doit réitérer sans ambiguïté l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles respectent pleinement le droit international humanitaire, en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. La communauté internationale doit se tenir aux côtés de l'Ukraine tandis que le pays se prépare à affronter un nouvel hiver plongé dans un conflit dans lequel ses infrastructures énergétiques font l'objet d'un déluge incessant d'attaques.

Malte continue de demander qu'un accès total, sûr et sans entrave soit accordé à tous les travailleurs humanitaires actuellement à l'œuvre sur le terrain en Ukraine. Les informations que nous transmet le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur les besoins humanitaires de la population ukrainienne sont peu encourageantes. La guerre a déplacé davantage de personnes en Europe que tout ce que nous avons connu depuis la Seconde Guerre mondiale.

Par ailleurs, Malte se déclare à nouveau vivement préoccupée par la fourniture d'une aide militaire par la République populaire démocratique de Corée et l'Iran à la Fédération de Russie, ainsi que par le déploiement de soldats de la République populaire démocratique de Corée sur les lignes de front en Ukraine. Nous appelons tous les États à cesser d'appuyer et de permettre la guerre d'agression illégale de la Russie.

Nous réaffirmons également la nécessité d'appliquer pleinement le principe de responsabilité pour tous les crimes commis par la Russie en Ukraine, ainsi que notre appui aux travaux en cours de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Registre des dommages pour l'Ukraine. En outre, nous redisons notre appui à la mise en place d'un tribunal spécial chargé de juger le crime d'agression contre l'Ukraine.

Le Conseil doit redoubler d'efforts et s'efforcer de parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. Pendant le reste de notre mandat au Conseil et au-delà, nous continuerons d'appuyer tous les efforts en faveur de la réalisation de ces objectifs. En attendant, l'Ukraine a le droit de se défendre en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à mettre immédiatement fin à la guerre qu'elle a déclenchée et à retirer tous ses soldats et tout son matériel

militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé.

Alors que la crise en Ukraine s'éternise, les gens ordinaires continuent de souffrir énormément. Dans les zones de conflit, de nombreuses infrastructures ont subi des dommages à grande échelle ; la nourriture et les autres produits de première nécessité font cruellement défaut ; et les services publics de base tels que l'eau, l'électricité et le chauffage sont difficiles à garantir. Selon les statistiques du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en raison de la guerre, plus de 14,6 millions de personnes en Ukraine ont un besoin urgent d'aide humanitaire, et 3,5 millions de personnes ont été déplacées.

Moins de la moitié des fonds nécessaires dans le cadre de l'appel humanitaire de 2024 en faveur de l'Ukraine ont été réunis. À l'approche d'un nouvel hiver, les populations luttent pour survivre à la guerre et au froid intense, et la situation humanitaire est très préoccupante. La Chine appelle une nouvelle fois les parties au conflit à faire preuve de calme et de retenue, à respecter strictement le droit international humanitaire et à s'abstenir d'attaquer les civils et les infrastructures civiles. Nous appelons la communauté internationale et les organisations humanitaires à fournir une aide humanitaire sur la base des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, afin d'assurer les moyens de subsistance de base des déplacés et de permettre aux populations dans les zones de conflit de vivre dans une paix relative et au chaud pendant l'hiver.

Récemment, une équipe chargée de la sûreté et de la sécurité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en poste à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia a été attaquée par un drone au cours d'une rotation. La Chine exprime sa vive inquiétude à cet égard. Nous apprécions à leur juste valeur les sept piliers visant à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires en période de conflit armé définis par le Directeur général Grossi, ainsi que les cinq principes visant à garantir la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, et nous demandons instamment à toutes les parties de s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de mettre en péril la sécurité des installations nucléaires et du personnel de l'AIEA.

Nul ne sort gagnant d'un conflit ou d'une guerre, et les moyens militaires ne permettront pas d'instaurer une paix durable. Il est dans l'intérêt de toutes les parties de parvenir rapidement à un cessez-le-feu et à une solution

politique, et c'est le seul moyen possible de régler cette crise. Compte tenu de l'intensification récente de la guerre sur le terrain, je tiens à réaffirmer l'adhésion de la Chine aux trois principes suivants : la non-extension du champ de bataille, la non-escalade des combats et l'absence de provocation de la part de l'une ou l'autre partie. Actuellement, les discussions que la communauté internationale mène sur la crise ukrainienne sont de plus en plus axées sur les négociations et la progression vers la paix. Un certain nombre d'idées et de plans pour la paix ont été proposés dans les médias et, récemment, les deux parties au conflit ont émis des signaux politiques en faveur de la négociation. Nous appelons les deux parties à faire des compromis et à entamer des pourparlers de paix dans les plus brefs délais. Nous appelons la communauté internationale à apporter son soutien et à créer des conditions favorables à ces efforts, et à œuvrer de concert pour promouvoir la paix et les négociations, dans un effort collectif pour favoriser la désescalade.

La position de la Chine sur la question de l'Ukraine a toujours été la même, à savoir qu'il faut promouvoir les pourparlers de paix et un règlement politique. Nous insistons sur la nécessité d'œuvrer pour la paix et de promouvoir les pourparlers. Nous avons toujours soutenu qu'il fallait respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays, se conformer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, prendre au sérieux les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité et appuyer tous les efforts propices au règlement pacifique de cette crise. Nous avons joué un rôle actif dans la navette diplomatique, en prenant l'initiative de créer le Groupe des amis de la paix sur la crise ukrainienne au sein de l'ONU, avec le Brésil et d'autres pays du Sud. Nous n'avons qu'un seul objectif : mobiliser les voix en faveur de la paix, promouvoir le consensus en faveur de la paix et appuyer les efforts en faveur de la paix. Nous espérons que l'aube de la paix se lèvera bientôt et que les populations qui ont tant souffert de la guerre retrouveront bientôt une vie paisible et tranquille. La Chine continuera de déployer des efforts inlassables, en collaboration avec la communauté internationale, y compris les pays du Sud, pour parvenir à un règlement politique de la crise en Ukraine.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé, et je salue la participation du représentant de l'Ukraine et d'autres collègues à la présente séance.

C'est une tragédie et un scandale que nous soyons une fois de plus obligés d'aborder les conséquences

effroyables de l'invasion illégale de la Russie. Je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, le coût humanitaire de la guerre barbare menée par la Russie est colossal. Cette année, 14,6 millions de personnes, soit 40 % de la population ukrainienne, ont eu besoin d'une aide humanitaire. Au moins 10 000 civils ont été tués et plus de 18 500 blessés. On dénombre six millions de réfugiés ukrainiens en Europe et 3,6 millions de personnes déplacées en Ukraine.

Cet hiver, après 12 frappes de grande intensité sur leur système énergétique en 2024, les Ukrainiens se retrouvent avec un accès limité à l'électricité, à l'eau et au chauffage. La dernière frappe en date a eu lieu vendredi dernier. Au cours de ces attaques, les trois centrales nucléaires ukrainiennes en activité ont été contraintes de réduire leur production et des millions de personnes ont été privées d'électricité. La prise pour cible des sous-stations qui alimentent les centrales nucléaires en électricité met directement en péril la sécurité de l'Ukraine et de l'ensemble de la région.

À cet égard, nous nous félicitons de la résolution adoptée la semaine dernière par le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La Russie a suggéré à l'AIEA que la solution à la menace qu'elle représente elle-même est de mettre les centrales électriques concernées en état d'arrêt à froid. Cette suggestion fait cyniquement abstraction des conséquences humanitaires que cela aurait sur la population civile. La solution est plus simple : la Russie doit cesser ses attaques irresponsables contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine et respecter les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires définis par le Directeur général de l'AIEA.

Deuxièmement, les opérations menées récemment par la Russie ont provoqué des déplacements importants dans l'est du pays, notamment de personnes âgées, de personnes à mobilité réduite et de personnes handicapées qui ont besoin d'une assistance spécialisée. Les gens se cachent dans des sous-sols, sans accès aux services. L'environnement opérationnel des organisations humanitaires est toujours de plus en plus difficile. La Russie continue d'empêcher les organisations humanitaires d'accéder aux zones occupées. Au cours des deux derniers mois, le nombre d'atteintes à la sécurité qui ont eu une incidence directe sur l'acheminement de l'aide a augmenté considérablement.

Troisièmement, le Royaume-Uni compte fournir 126 millions de dollars d'aide humanitaire cette année,

ce qui porte notre contribution totale à plus de 576 millions de dollars. Nous avons également versé plus de 80 millions de dollars au Fonds de soutien énergétique pour l'Ukraine depuis le début de l'invasion à grande échelle et engagé des dépenses de près de 467 millions de dollars sous forme de subventions et de prêts au secteur de l'énergie. L'apport de moyens de défense aérienne reste essentiel pour défendre l'Ukraine contre les frappes russes.

Pour terminer, nous appelons la Fédération de Russie à respecter les engagements qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies en retirant ses forces de l'Ukraine et en mettant un terme à cette guerre cruelle.

M. George (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Lisa Doughten, Directrice de la Division du financement et des partenariats du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de son exposé très instructif.

Près de trois ans se sont écoulés depuis le début du conflit en Ukraine, et les bombardements intensifs et les frappes aériennes continuent de faire des victimes civiles et de provoquer des destructions massives. Les maisons, les écoles, les hôpitaux et les infrastructures civiles vitales, y compris les systèmes énergétiques, ont été gravement endommagés, ce qui a provoqué une crise humanitaire grave et persistante. Alors que l'Ukraine entre dans une nouvelle saison hivernale, la Sierra Leone souligne la nécessité de remédier aux conséquences du conflit sur les infrastructures ukrainiennes, en particulier sur les systèmes énergétiques, et de régler les problèmes considérables que cela pose pour les civils pendant les mois d'hiver.

Selon le Wilson Center, l'Ukraine est confrontée cet hiver à une grave crise énergétique, exacerbée par les attaques contre son infrastructure énergétique perpétrées en mars, avril et août 2024. Avec un pic de consommation de 18 gigawatts les jours de gel – soit lorsque la température est inférieure à -10°C et 14°F – seuls 12 à 13 gigawatts seront disponibles, et même avec 1,7 gigawatts qui pourraient être importés de l'Europe, le déficit reste important. Les coupures quotidiennes pourraient durer de 10 à 12 heures, et la situation pourrait s'aggraver en cas de nouvelles attaques. Ces pannes prolongées mettront à rude épreuve les services essentiels, notamment l'approvisionnement en eau, et finiront par mettre des vies en danger.

Avec le froid extrême de cet hiver, la population paiera un tribut encore plus lourd et le système de santé, déjà débordé, sera soumis à une pression énorme.

Le manque de chauffage, d'électricité, d'eau et de gaz rendra la vie quotidienne insupportable, en particulier dans les immeubles-tours, qui utilisent l'électricité pour faire fonctionner les ascenseurs et les pompes à eau. Cela pourrait déclencher une nouvelle vague de déplacements à l'intérieur du pays et à l'étranger, car certaines régions de l'Ukraine pourraient devenir inhabitables.

L'infrastructure énergétique de l'Ukraine a été régulièrement prise pour cible depuis le début du conflit en 2022, et les sous-stations, les centrales électriques et les lignes de transport d'électricité ont subi des dommages importants. L'occupation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia a, à elle seule, réduit la capacité de production d'électricité de l'Ukraine de 6 gigawatts.

L'infrastructure énergétique ukrainienne a été considérablement endommagée. Depuis 2022, 18 centrales de production combinée de chaleur et d'électricité, 800 installations de chauffage et des systèmes critiques de stockage de gaz ont été endommagés. Rien que cette année, plus de 400 frappes de missiles et de drones ont pris pour cible des sites énergétiques, dont sept centrales thermiques, quatre centrales hydroélectriques, 17 sous-stations et une installation de stockage de gaz, ce qui a entraîné une perte de capacité de 9 gigawatts. En août, près de 50 % des installations énergétiques étaient hors service, nécessitant des réparations estimées à 1 milliard de dollars. Une attaque majeure commise ce même mois a privé d'électricité 8 millions de foyers, marquant la première panne totale d'électricité enregistrée à Kyïv depuis 2022.

La Sierra Leone est donc vivement préoccupée par les conséquences dévastatrices que la poursuite des attaques contre les infrastructures énergétiques a sur la fourniture des services essentiels aux civils ukrainiens. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique que l'Ukraine a connu un important déficit d'électricité au cours de l'été, lorsque sa capacité de production a été inférieure de 2,3 gigawatts au pic de la demande, malgré les importations d'électricité en provenance des pays voisins. Ce déficit estival a entraîné des coupures d'électricité quotidiennes dans toute l'Ukraine, perturbant la vie quotidienne et l'activité économique. Si les citoyens ukrainiens ont fait preuve de résilience face à ces difficultés, l'absence d'électricité pour les services essentiels, tels que les ascenseurs et les pompes à eau, a rendu la vie de plus en plus difficile. Les effets de cette crise ont été partiellement masqués par les températures plus clémentes de l'été, mais avec l'arrivée de l'hiver, la situation va empirer.

La Sierra Leone se fait l'écho de l'évaluation de l'AIE selon laquelle les infrastructures énergétiques

ukrainiennes sont extrêmement fragiles à l'approche de la saison hivernale. En dépit des efforts de réparation en cours, une grande partie de la capacité perdue pourrait ne pas être récupérée et le rythme des réparations pourrait ne pas être à la hauteur de l'ampleur des nouveaux dommages causés par d'autres attaques. C'est pourquoi nous craignons fort que la poursuite de la destruction des infrastructures énergétiques n'aggrave les difficultés auxquelles les civils seront confrontés cet hiver. Selon le rapport de l'OCHA du 30 octobre, cet hiver devrait être le plus éprouvant pour les Ukrainiens depuis le début du conflit. L'hiver rigoureux, qui peut durer jusqu'à six mois, s'accompagne de températures pouvant descendre jusqu'à -20°C , avec une moyenne allant de $-4,8^{\circ}\text{C}$ à 2°C . Toutes les régions ukrainiennes connaissent des températures inférieures à -10°C pendant les mois d'hiver. Pour répondre à ces besoins spécifiques à l'hiver, la communauté humanitaire a lancé le plan d'intervention hivernal 2024-2025, demandant 492,1 millions de dollars pour aider 1,8 million de personnes à bénéficier d'un soutien critique pendant cette période. La Sierra Leone appelle la communauté internationale à appuyer ce plan.

Compte tenu des répercussions dévastatrices sur les civils, nous demandons à toutes les parties au conflit de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire, et de protéger les civils et les infrastructures civiles, en particulier les installations énergétiques. Nous exhortons toutes les parties à donner la priorité à la protection des infrastructures critiques afin d'éviter de nouveaux dommages et de garantir la remise en état des services indispensables au bien-être et à la stabilité de la population civile. Nous renouvelons notre appel pour que des mesures immédiates soient prises en vue d'une cessation des hostilités et pour que les parties participent dans un esprit constructif et de bonne foi à la recherche d'une solution politique et diplomatique qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais remercier M^{me} Lisa Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son intervention.

Au cours des deux dernières années, la Suisse s'est exprimée à maintes reprises sur l'Ukraine au sein du Conseil de sécurité. Le peuple ukrainien a toujours été au centre de nos préoccupations. Aujourd'hui ne fait pas exception. Plus de 14 millions de personnes en Ukraine ont actuellement besoin d'une aide humanitaire. Le nombre de victimes civiles a dépassé les 40 000 personnes et plus

de 10 millions de personnes sont déplacées et réfugiées. Les bombardements persistants créent un environnement de peur et d'incertitude. L'hiver risque d'aggraver une situation humanitaire déjà précaire. Alors que les températures sont tombées en dessous de zéro, les attaques russes continuent de perturber les services essentiels. Les attaques contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, dont la dernière a eu lieu il y a seulement quelques jours, sont particulièrement préoccupantes. Elles ont entraîné des coupures d'électricité dans tout le pays et la perte d'accès à des services essentiels, notamment l'eau et le chauffage. Plus de la moitié des installations énergétiques ukrainiennes ont été détruites ou endommagées. La Suisse condamne ces attaques systématiques et à grande échelle, qui pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Qu'il me soit permis de souligner trois priorités pour ma délégation.

Premièrement, le respect du droit international humanitaire doit être garanti. Les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité doivent être respectés par toutes les parties au conflit et en tout temps. Les rapports de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine indiquent que les attaques contre les infrastructures électriques sont susceptibles de violer ces principes fondamentaux. La Suisse appelle la Russie à cesser immédiatement ces attaques. L'obligation de rendre des comptes pour toutes les violations du droit international humanitaire et des droits humains doit être assurée. À cet égard, nous prenons note des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale et réitérons notre soutien à la Cour.

Deuxièmement, il faut répondre aux besoins humanitaires. Des mois d'attaques systématiques contre les infrastructures civiles menacent l'accès aux services de base, entravant sévèrement l'approvisionnement en eau et en électricité. Ces coupures perturbent la vie quotidienne dans tout le pays, touchant des millions de personnes et affectant de manière disproportionnée les plus vulnérables, dont les personnes âgées, handicapées et déplacées. Elles empêchent l'accès à l'éducation et aux soins de santé et entravent les communications. La Suisse intensifie dès lors ses efforts pour la protection des personnes les plus vulnérables, conformément au plan de réponse hivernal de l'ONU en Ukraine.

Troisièmement, il convient de garantir la sûreté et la sécurité nucléaires. Les dommages causés à l'infrastructure énergétique de l'Ukraine posent un risque

sérieux pour la sécurité nucléaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a souligné la nécessité d'un réseau électrique stable pour assurer la sécurité des opérations des installations nucléaires. La Suisse exhorte toutes les parties à respecter pleinement le droit international et à adhérer aux sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires, ainsi qu'aux cinq principes établis ici même au Conseil. Nous réitérons que la sécurité de tous les experts de l'AIEA en mission est de la plus haute importance et condamnons l'attaque survenue contre ces derniers le 10 décembre.

Les conséquences de la guerre sur la population ukrainienne se feront sentir pendant des mois, voire des années. La Suisse salue les efforts inlassables des acteurs et actrices humanitaires, y compris la contribution indispensable des organisations ukrainiennes et des volontaires qui, souvent au péril de leur vie, continuent de fournir une assistance vitale aux personnes dans le besoin. Nous rendons hommage aux plus de 50 travailleuses et travailleurs humanitaires qui ont été tués ou blessés en Ukraine cette année. Nous appelons à un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave à tous les civils dans le besoin, y compris à proximité de la ligne de front et dans les territoires occupés. Il est essentiel que le personnel humanitaire soit protégé pour que l'aide parvienne à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

La protection des civils demeure une priorité fondamentale. Nous réitérons notre appel à la Russie pour qu'elle mette un terme à son agression militaire et retire ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien. Fidèle à son engagement lors du premier sommet pour la paix en Ukraine cet été, la Suisse continuera à soutenir les efforts en faveur d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies. Au-delà de notre mandat au Conseil, le peuple ukrainien restera au centre de nos préoccupations et de notre soutien.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les États-Unis d'avoir organisé la présente séance, et l'Équateur et la France d'en avoir demandé la tenue. Nous remercions M^{me} Lisa Doughten, Directrice de la Division du financement et des partenariats du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son éclairage sur cette question. Nous saluons également la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Le conflit en cours en Ukraine reste une source de profonde préoccupation internationale. Ses répercussions vont bien au-delà des affrontements militaires immédiats et se manifestent par de graves perturbations des

infrastructures critiques, des tensions géopolitiques sans précédent, des violations systématiques du droit international humanitaire, une crise humanitaire de grande ampleur et des risques pour la sécurité nucléaire. Les violations des droits humains et le non-respect du régime juridique international relatif à la protection de la population civile et des infrastructures civiles critiques mettent en évidence les effets désastreux et toujours plus importants de ce conflit prolongé. Ses conséquences sont particulièrement graves pour le secteur énergétique ukrainien, alors que les populations civiles se trouvent dans une situation extrêmement vulnérable, surtout pendant les mois d'hiver difficiles. En outre, les répercussions mondiales incluent une forte volatilité des marchés de l'énergie, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et une incertitude économique généralisée. Tant que le conflit se prolongera, il continuera inévitablement d'avoir des conséquences lourdes et dramatiques sur différents fronts.

Nous voudrions souligner trois principes fondamentaux.

Premièrement, toutes les parties doivent s'engager à nouveau à assurer la protection des civils, en adhérant pleinement au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme, y compris aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, toutes les parties doivent défendre et respecter scrupuleusement les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Troisièmement, nous réaffirmons l'importance des sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires lors d'un conflit armé, tels qu'ils ont été définis par l'Agence internationale de l'énergie atomique, et des cinq principes visant à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Le recours persistant à des solutions militaires a incontestablement perpétué un cycle destructeur de violence et d'instabilité. La dure réalité montre de manière irréfutable que les approches militaires ne sont ni durables ni productives. Il n'est plus possible de continuer à faire abstraction de cette vérité fondamentale. Il ne fait aucun doute que le moment est venu de donner une véritable chance à la paix. Cela signifie qu'il faut se montrer résolument attachés à une solution politique, en privilégiant le dialogue franc plutôt que le conflit et en œuvrant sans relâche à l'instauration d'une paix juste et durable. C'est dans ce contexte que le Mozambique continue de plaider sans relâche en faveur d'une solution politique et négociée, seule voie viable pour mettre fin au conflit

et jeter les bases d'une paix durable et pérenne entre les deux pays voisins. Dans ce contexte, nous appelons de toute urgence à une cessation immédiate des hostilités et à un retour immédiat à des négociations directes et dignes de ce nom, et nous demandons que la priorité soit donnée à la préservation de la vie et de la dignité plutôt qu'à la poursuite du conflit.

Enfin, il est incontestable que le moment est venu de donner une véritable chance à la paix. Cela exige de s'attacher résolument au dialogue politique, de privilégier l'action diplomatique plutôt que la confrontation militaire et de travailler sans relâche à l'instauration d'une paix juste et durable entre les pays voisins.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé qui donne à réfléchir.

Depuis le jour où la Russie a lancé son agression contre l'Ukraine, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, des vies sont bouleversées, des villes sont réduites à l'état de ruines et les principes mêmes de la souveraineté et de la paix sont systématiquement bafoués. L'agression non provoquée de la Russie continue de dévaster des infrastructures civiles critiques, en particulier les systèmes énergétiques de l'Ukraine. Vendredi dernier, dans le prolongement barbare des frappes massives des 17, 27 et 28 novembre, la Russie a lancé des centaines de missiles et de drones sur les infrastructures énergétiques de l'Ukraine. Ces attaques impitoyables ont provoqué des coupures de courant généralisées, privant des millions de personnes d'électricité et de chauffage, et ont gravement endommagé des centrales électriques et des sous-stations cruciales. Nous sommes atterrés par l'ampleur des dégâts et condamnons avec force les attaques de la Russie, qui exacerbent encore la crise humanitaire en cet hiver rigoureux. La situation est entrée dans une phase dangereuse avec le déploiement en Russie de soldats de la République populaire démocratique de Corée, qui prennent maintenant part aux combats contre l'Ukraine, ce qui est très inquiétant. Nous sommes profondément inquiets de l'intensification de la coopération entre les deux pays. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette coopération militaire illégale, injustifiée et inacceptable, établie au mépris de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les attaques délibérées contre les infrastructures énergétiques sont déplorables et lourdes de conséquences. Au-delà des systèmes énergétiques, leurs répercussions ont touché d'autres installations, notamment des centres médicaux, mettant à rude épreuve des services d'urgence déjà surchargés et exposant les premiers intervenants au

grave danger de frappes secondaires tandis qu'ils effectuent des missions qui sauvent des vies. Dans ce contexte, ma délégation est profondément préoccupée par le mépris manifeste et persistant de la Russie pour le droit international, en particulier le droit international humanitaire. Le fait de prendre pour cible des civils et des infrastructures civiles constitue une violation flagrante du droit international humanitaire. La communauté internationale doit veiller à ce que les responsables soient traduits en justice en faisant pleinement répondre de leurs actes les auteurs de violations du droit international humanitaire et d'autres actes odieux.

Le Japon fait montre d'une volonté indéfectible d'aider l'Ukraine à régler les graves problèmes posés par ces attaques. Le mois dernier, il a fourni à l'Ukraine un ensemble important d'équipements liés à l'énergie, notamment une turbine à gaz, 15 variateurs de fréquence pour les installations de pompage d'eau à Kharkiv, deux unités de cogénération à piston à gaz pour Odesa et 32 petits groupes électrogènes pour l'agence municipale de Kharkiv chargée des ressources en eau. Ces efforts permettront d'atténuer les graves conséquences des conditions hivernales sur la population civile. La communauté internationale doit agir collectivement pour aider l'Ukraine à répondre aux besoins urgents et à reconstruire ses infrastructures critiques. Une fois de plus, le Japon demande instamment à la Russie de se retirer de l'Ukraine immédiatement et sans condition. Le Japon réaffirme également sa solidarité inébranlable avec le peuple ukrainien et continuera à se tenir aux côtés de l'Ukraine, en plaidant pour la protection des civils et le rétablissement des services essentiels.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie Lisa Doughten de son exposé.

En décembre, les températures descendent en dessous de zéro en Ukraine. Il n'est pas rare qu'elles tombent à -4 °F, soit -20 °C, durant la nuit. Il y a trois ans à peine, avant que le pays ne soit ravagé par la guerre brutale et insensée menée par la Russie, les Ukrainiens pouvaient se mettre à l'abri de la neige, du vent et de l'humidité. Mais aujourd'hui, alors que la Russie continue d'attaquer le réseau énergétique ukrainien, les populations ne peuvent pas se protéger du froid.

Paradoxalement, au lieu d'aborder cette question aujourd'hui, le Représentant permanent de la Russie a passé son temps à essayer d'interpréter les politiques

qui seront, selon lui, adoptées par la prochaine Administration des États-Unis, ce qui n'est pas de son ressort, d'autant plus qu'il est incapable d'expliquer même la politique d'agression de la Russie à l'égard de l'Ukraine. Depuis mars 2024, la Russie a détruit environ la moitié de la capacité de production d'électricité de l'Ukraine, ce qui entraîne des coupures de courant intermittentes qui touchent tous les Ukrainiens, dans tout le pays. Environ 3,5 millions d'entre eux sont totalement privés d'électricité. Ceux dont les fenêtres et les toits ont été détruits par les frappes russes ne peuvent pas faire grand-chose pour se protéger de l'air glacial.

Ces attaques, y compris celles menées à l'aide de drones et maintenant d'armes à sous-munitions, n'ont fait qu'augmenter en fréquence au cours des derniers mois. Il y a quelques jours, la Russie a lancé l'une de ses plus grandes attaques aériennes, utilisant des drones et des missiles pour attaquer le réseau énergétique et d'autres infrastructures critiques en Ukraine. En une seule journée, la Russie a détruit 2 gigawatts d'électricité disponible. Cela représente suffisamment d'énergie pour alimenter plus de 1,5 million de foyers. Les travailleurs du secteur de l'énergie en Ukraine déploient des efforts héroïques pour garder leurs compatriotes au chaud. Mais malgré ces efforts et l'aide reçue des États-Unis et d'autres partenaires internationaux, le déficit de production d'électricité provoqué par la Russie en Ukraine persistera probablement pendant une bonne partie de l'année prochaine, et en conséquence, les ménages ukrainiens feront face à des coupures de courant pouvant aller jusqu'à 20 heures par jour. Il ne faut pas oublier non plus le risque de catastrophe nucléaire posé par la saisie et l'occupation illégales, par la Russie, de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Bien sûr, nous savons que la militarisation de l'énergie n'est qu'une facette de la guerre de conquête menée par Poutine. Au cours des trois dernières années, la Russie a tué plus de 12 000 civils, en a blessé près de 28 000 et en a déplacé des millions d'autres à la suite d'attaques contre des écoles, des magasins, des logements et des hôpitaux. D'autres encore ont été transportés de force en Russie, dont des enfants, arrachés à tout ce qu'ils avaient connu, et beaucoup sont toujours portés disparus à ce jour. Comme nous l'avons déjà indiqué ce mois-ci, ces atrocités ont été orchestrées et supervisées aux plus hauts niveaux du Gouvernement russe. Il s'agit de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis en violation systématique des obligations qui incombent à la Russie, en vertu du droit international, de protéger les civils et les infrastructures civiles.

La Russie n'agit pas seule. Elle compte sur l'Iran pour se procurer des drones et d'autres armes, et a lancé un nombre record de drones d'attaque iraniens Shahed contre le réseau électrique ukrainien. Elle compte sur la République populaire démocratique de Corée pour se procurer des missiles, des munitions et des soldats, positionnant les Nord-Coréens sur les lignes de front russes, sous le commandement de l'armée russe. Elle compte sur la Chine pour maintenir sa base industrielle de guerre, vu que ce pays l'approvisionne en machines-outils, produits microélectroniques et autres composants d'armes, et lui fournit une couverture politique, y compris ici même au Conseil de sécurité.

À cause de la Russie et de ses complices, l'Ukraine est frappée par une crise humanitaire, mais cette crise ne se limite pas à ce pays. Les attaques de la Russie contre l'agriculture ont mis en péril la sécurité alimentaire de dizaines de millions de personnes parmi les plus vulnérables du monde, en particulier au Sahel. À ces ravages, il faut ajouter les attaques menées par la Russie contre les navires marchands en mer Noire et dans les ports environnants, qui ont fait des dizaines de morts ou de blessés et qui ne font qu'entraver davantage l'acheminement de céréales indispensables. Des personnes innocentes en Ukraine et à travers le monde paient le prix de cette guerre de conquête. Elles n'ont pas demandé cette guerre et ne peuvent pas l'arrêter. Celui qui le peut, c'est Poutine. Poutine peut à tout moment mettre fin à ce conflit qui a tué non seulement des Ukrainiens, mais aussi des centaines de milliers de soldats russes, qui auraient pu être chez eux avec leur famille, mais qui ont été jetés dans un conflit insensé.

Il va sans dire que la Russie doit retirer ses forces du territoire souverain de l'Ukraine. La Russie doit payer pour les dommages qu'elle a causés en Ukraine par ses violations du droit international, y compris le droit international humanitaire et la Charte des Nations Unies. Je ne suis pas naïve. Ces demandes sont formulées depuis des années et n'ont pas amené Poutine à changer de comportement. Il ne tient pas compte des obligations juridiques auxquelles son pays est soumis. Il ne se soucie pas du coût humain de cette guerre, des gens qui ont froid ou qui ont faim, des centaines de milliers de victimes au sein de son peuple. Il a agi en toute impunité et persiste dans ses ambitions impériales malgré que ses plans de conquérir l'Ukraine ou de renverser son gouvernement démocratiquement élu ont lamentablement échoué.

Mais je sais que, tôt ou tard, la justice sera rendue. Les nations du monde entier qui attachent de l'importance

aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, à la justice et à la vie humaine se tiennent aux côtés de l'Ukraine et appellent de leurs vœux une paix juste et durable. Quand – non pas si mais quand – l'Ukraine parviendra à une paix juste et durable, la Russie devra répondre de ses actes illégaux. L'hiver est arrivé en Ukraine et ses habitants se préparent à faire face aux mois sombres et froids qui s'annoncent. Mais laissons-nous guider par leur détermination et leur volonté de défendre leurs maisons, leurs libertés, leur identité, même dans les circonstances les plus désastreuses, et gardons nous aussi notre détermination. Continuons d'exiger de la Russie qu'elle mette fin aux massacres et à la guerre. Ne reculons devant rien pour veiller à ce que ceux qui mènent cette guerre en répondent.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Madame la Présidente, je voudrais répondre brièvement à la déclaration que vous venez de faire en votre qualité de représentante des États-Unis.

Les accusations portées par les États-Unis contre la Chine ne sont pas conformes aux faits et sont absolument inacceptables. La réalité est que ce sont les États-Unis eux-mêmes, et non la Chine, qui fournissent des armes sur le champ de bataille dans le but de prolonger la guerre. La Chine n'est pas à l'origine de la crise ukrainienne et n'est pas partie au conflit. Depuis le début de la guerre, tout ce que nous avons fait, c'est appeler à la paix et promouvoir les pourparlers de paix. Je voudrais inviter les États-Unis à collaborer avec la Chine et l'ensemble de la communauté internationale pour mettre fin à la guerre dès que possible et parvenir à un règlement politique du conflit.

Avant de conclure, je voudrais vous rappeler, Madame la Présidente, que, en tant que représentante des États-Unis, vous devriez prendre conscience du fait que la situation a évolué en ce qui concerne la question ukrainienne. Il est temps d'adapter les déclarations des États-Unis en conséquence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une autre déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie la Chine de sa réponse à notre déclaration, mais celle-ci n'était pas une accusation, elle exposait un fait : la Chine apporte son appui aux actions

de la Russie en Ukraine. Ce que nous voulons tous voir en Ukraine, c'est la paix, et pour y parvenir, Poutine doit retirer ses troupes de l'Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je serai très bref. La Chine n'a fourni d'armes létales à aucune des parties au conflit, et a toujours assuré un contrôle strict des biens à double usage. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour tenter de parvenir rapidement à la paix. C'est d'ailleurs ce que nous faisons, et nous espérons que les États-Unis feront de même.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je constate que le représentant de la délégation russe occupe toujours le siège de l'Union soviétique, ce régime kapo qui détourne constamment l'attention par des questions triviales. Aujourd'hui, il tente, de manière tout à fait pernicieuse, d'endosser le costume de futur porte-parole du Federal Bureau of Investigation (FBI). Il ne fait aucun doute que le fondateur du FBI, surnommé « Charlie le chasseur d'escrocs », doit se retourner dans sa tombe, prêt à traquer l'envoyé de Poutine.

Nous remercions la France et l'Équateur d'avoir demandé la tenue de cette séance afin de mettre en évidence les conséquences humanitaires désastreuses que l'invasion russe a sur le peuple ukrainien.

Les premières rigueurs de l'hiver mettent à nouveau en lumière le fait que les pratiques auxquelles la Russie a recours contre la population civile ukrainienne s'apparentent à des actes de génocide. En prenant pour cible des infrastructures énergétiques critiques dans le but de priver les Ukrainiennes et les Ukrainiens d'électricité, de chauffage et d'eau courante, la Russie les soumet intentionnellement à des conditions d'existence propres à entraîner leur destruction physique totale ou partielle. Ces actes relèvent de l'une des définitions du génocide figurant dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948.

Vendredi dernier, le 13 décembre, l'Ukraine a essuyé l'une des vagues d'attaques les plus importantes jamais lancées contre son système énergétique : 94 missiles et 193 drones ont pris pour cible des

installations énergétiques critiques dans l'ensemble du pays. Il convient de noter que nos systèmes de défense antiaérienne, notamment des chasseurs F-16, ont réussi à intercepter 84 de ces missiles. Nous exprimons à nouveau notre profonde gratitude à tous les alliés qui continuent de renforcer les capacités de défense de l'Ukraine. Leurs contributions ne sont pas seulement des actes de solidarité, mais ce sont aussi des mesures indispensables pour prévenir le génocide, un engagement noble et fondé sur des principes qui restera à jamais gravé dans l'histoire. Il est alarmant que la Russie ait de nouveau pris pour cible des installations qui sont cruciales pour assurer le fonctionnement stable des centrales nucléaires ukrainiennes. À la suite de l'attaque de vendredi, il a fallu réduire la puissance de cinq des neuf réacteurs en service. Que cela se soit produit moins de 24 heures après l'adoption, par le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), d'une résolution sur les conséquences de l'instabilité de l'infrastructure énergétique ayant une importance critique pour la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires en dit long. L'Ukraine remercie tous les États qui ont voté pour cette résolution.

Cependant, il est clair que, face à Moscou, la force de la diplomatie doit être étayée par la force des armes et des sanctions. De plus, la Russie attaque non seulement les installations énergétiques ukrainiennes, mais aussi les convois de l'AIEA, comme ce fut le cas le 10 décembre sur une route de la région de Zaporizhzhia. La frappe de vendredi dernier est la douzième menée par la Russie contre nos infrastructures énergétiques rien que cette année. Pour mener à bien ces frappes, la Russie a utilisé environ 1 100 missiles, aussi bien de croisière que balistiques. Je répète que ce chiffre correspond au nombre de missiles lancés uniquement contre des installations énergétiques. La Russie continue d'utiliser des munitions contenant des produits chimiques toxiques, et nous avons recensé 4 950 cas de ce type depuis février 2023. Plus de 2 000 militaires ukrainiens ont été victimes d'une intoxication par des substances chimiques. Aujourd'hui, les services de sécurité ukrainiens ont publié un avis d'accusation contre le général de corps d'armée russe Kirillov, qui a ordonné l'emploi d'armes chimiques contre des militaires ukrainiens.

De nombreuses autres armes meurtrières, datant pour la plupart de l'ère soviétique, sont encore présentes dans les stocks russes. Les bombes d'aviation téléguidées sont parmi les plus meurtrières. En à peine une semaine, la Russie a lancé près de 500 de ces bombes sur les positions ukrainiennes et les zones résidentielles de villes ukrainiennes. Selon le Haut-Commissariat

des Nations Unies aux droits de l'homme, au cours de la seule période de septembre à novembre, les bombes d'aviation téléguidées de la Russie ont tué 108 civils et en ont blessé 755 autres en Ukraine, ce qui représente 25 % de l'ensemble des victimes civiles recensées durant cette période. Les modifications apportées à ces armes ont étendu leur portée, ce qui expose les villes situées à plusieurs dizaines de kilomètres de la ligne de front à des menaces sans précédent. La semaine dernière, la ville de Zaporizhzhia a subi deux attaques terroristes perpétrées par la Russie. Le 6 décembre, une bombe d'aviation téléguidée a tué 11 habitants de la région. Huit victimes ont été brûlées vives dans leur voiture à la suite de l'explosion, dont Tanya, 14 ans, et Katya, 11 ans, et 24 autres civils ont été blessés, parmi lesquels trois enfants. Quatre jours plus tard, le 10 décembre, la Russie a de nouveau attaqué Zaporizhzhia, cette fois avec un missile balistique Iskander, qui a touché un centre médical privé et des bâtiments voisins ; 11 personnes ont été tuées, dont quatre membres du personnel médical, et 22 autres ont été blessées.

Par ailleurs, le Kremlin prend délibérément pour cible le personnel humanitaire. Depuis février 2022, les forces russes ont tué au moins 99 secouristes ukrainiens et en ont blessé environ 400 autres. Les attaques délibérées contre des civils, des enfants et des secouristes constituent un crime de guerre, ce qui souligne la nécessité pour la communauté internationale d'amener la Russie à répondre de ses actes et d'intensifier ses efforts pour protéger les populations les plus vulnérables en Ukraine.

L'aide humanitaire est vitale pour l'Ukraine. Nous saluons l'action menée par l'équipe humanitaire des Nations Unies en Ukraine et exprimons notre gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à l'Organisation internationale pour les migrations, à l'UNICEF, au Programme des Nations Unies pour le développement, au Programme des Nations Unies pour l'environnement, au Fonds des Nations Unies pour la population et à d'autres organismes des Nations Unies pour le rôle actif qu'ils jouent en vue de remédier à la crise humanitaire en cours. En outre, nous apprécions vivement l'aide apportée par nos partenaires mondiaux et par les donateurs. Nous leur demandons, ainsi qu'aux organismes des Nations Unies et aux parties prenantes, de maintenir l'Ukraine au centre des préoccupations humanitaires mondiales, au même titre que d'autres régions touchées.

Tant que la guerre d'agression de la Russie contre mon pays se poursuivra, ce sont les citoyens ordinaires qui y paieront le plus lourd tribut. C'est pourquoi

l'instauration d'une paix globale, juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies, reste une priorité absolue pour l'Ukraine et, je pense, pour l'ensemble du monde civilisé. Cette vision contraste fortement avec les exigences formulées par la Russie sous couvert de propositions de paix. Elle exige que nous capitulions et que nous renoncions volontairement à notre souveraineté, ce qui n'arrivera jamais. Qui peut croire que la Russie est intéressée par une paix véritable, alors qu'elle revendique comme siens les territoires qu'elle occupe et même ceux qu'elle n'a pas réussi à occuper ? Elle ne fait que mettre à l'épreuve la force de résistance, ou plutôt la faiblesse, du monde démocratique. Et si cette faiblesse devait se confirmer face à la situation en Ukraine, le monde devra alors se préparer à de nouvelles vagues d'agressions russes, plus tôt qu'on ne le croit. Moscou reconstituera ses capacités offensives et tirera les enseignements de ses erreurs. Et il repassera à l'attaque, surtout si l'Ukraine ne peut plus servir de bouclier se dressant sur le chemin de l'agression russe.

Le rythme auquel la Russie reconstruira sa machine de guerre dépendra de l'efficacité avec laquelle les sanctions seront maintenues et appliquées ou du nombre de lacunes qui permettront à Moscou de contourner les restrictions actuelles. Les exportations de combustibles fossiles sont une source de financement essentielle pour les régimes agressifs. Rien qu'en 2023, la Russie a engrangé 188 milliards de dollars grâce à ses exportations de pétrole. Récemment, nos services de renseignement ont publié un dossier relatif à 238 pétroliers faisant partie d'une flotte fantôme qui se compose de plus d'un millier de navires vieillissants, mal entretenus et aux structures de propriété alambiquées. Leur port en lourd cumulé s'élevant à plus de 100 millions de tonnes, soit environ 17 % de la flotte mondiale de pétroliers, ces navires représentent un problème mondial qui alimente littéralement la guerre en Russie. Cette flotte fantôme est également une véritable bombe à retardement écologique qui peut exploser à tout moment. Nous en avons eu la preuve hier dans le détroit de Kertch, où deux pétroliers russes ont été accidentés, l'un d'entre eux s'étant tout simplement cassé en deux. On estime que cette catastrophe a provoqué une marée noire de 4 000 tonnes de produits pétroliers. Compte tenu du mauvais état technique de la flotte fantôme russe, la répétition d'une telle catastrophe n'est qu'une question de temps si des mesures énergiques ne sont pas prises pour priver la Russie de cet outil.

À l'approche du troisième anniversaire de l'opération militaire dont il a été prétendu qu'elle durerait trois jours, il est évident que Poutine ne peut pas vaincre

l'Ukraine militairement. Aujourd'hui, lui et ses généraux déploient toutes les réserves disponibles sur le champ de bataille pour tenter de saisir davantage de territoire, indépendamment des pertes subies. En octobre et novembre, les pertes russes ont atteint un niveau sans précédent, dépassant 40 000 soldats par mois. Fait remarquable, si l'on en croit les déclarations russes, ces soldats meurent dans la région ukrainienne du Donbas dans le cadre d'une guerre contre les États-Unis, et non contre l'Ukraine. En outre, la Russie affirme avoir été attaquée par les États-Unis. Ceux qui estiment que cela n'a aucun sens ont raison. Mais ces absurdités, diffusées dernièrement par le Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, en marge du trente et unième Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui s'est tenu à Malte, ont un but calculé. En qualifiant publiquement les alliés de l'Ukraine de premiers ennemis de la Russie, le Kremlin envoie un message d'intimidation : il pourrait leur faire ce qu'il est en train de faire à l'Ukraine. La destruction génocidaire des infrastructures énergétiques et les frappes de missiles balistiques à moyenne portée sont des moyens d'intimider le monde libre et de le dissuader de soutenir l'Ukraine.

Toutefois, ces menaces révèlent que Poutine est lui-même animé par la peur. En réalité, il redoute de se confronter directement aux alliés de l'Ukraine. Cette crainte persistera tant que nos alliés feront preuve d'une détermination sans faille en nous soutenant, notamment en permettant à l'Ukraine de démanteler les capacités agressives de la Russie, en particulier sur son territoire. Le seul facteur susceptible d'apaiser les craintes de Poutine est notre propre faiblesse et notre volonté de capituler, ce qui n'arrivera jamais. L'envoyé de Poutine peut proférer des menaces au Conseil et se laisser aller à l'illusion de représenter une superpuissance. La réalité est toutefois radicalement différente : les ambitions néo-impériales démesurées de la Russie s'effondrent progressivement. L'intervention du Kremlin en Syrie s'est soldée par un échec et l'effondrement de ses entreprises en Afrique suivra. La prétendue petite guerre victorieuse de Poutine contre l'Ukraine connaîtra également ce triste sort. Il le sait, tout comme il sait que ses portraits seront bientôt réduits en lambeaux, non seulement en Syrie, mais en Russie même. Le monde ne doit pas céder au bluff du Kremlin. La paix peut être atteinte et sera obtenue par la force, car la force reste le seul langage que l'agresseur comprend.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

M. Paulauskas (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon pays, la Lituanie.

Nous nous associons à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

La Russie continue de violer de façon flagrante la Charte des Nations Unies, au mépris de multiples résolutions de l'Assemblée générale, notamment la résolution ES-11/6, intitulée « Principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine » et adoptée en février 2023 à une majorité de 141 voix. La Russie viole également l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice qui lui enjoint de suspendre immédiatement toutes ses opérations militaires en Ukraine.

Les souffrances que la Russie continue d'infliger aux civils ukrainiens sont intolérables. Contrairement à ce qu'elle prétend, la Russie attaque systématiquement la population civile, prenant souvent pour cible les secouristes et les travailleurs humanitaires. Plus de 280 incidents touchant des opérations et des travailleurs humanitaires ont été recensés sur le territoire de l'Ukraine en 2024. À cet égard, nous renouvelons notre appréciation et notre appui à l'aide humanitaire fournie par l'ONU ainsi qu'au travail qu'accomplissent le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et d'autres organismes et leurs représentants dévoués en Ukraine, qui apportent un soutien aux populations touchées par la guerre. Depuis 2022, des millions de réfugiés ukrainiens fuyant la guerre d'agression brutale menée par la Russie ont franchi les frontières des pays voisins. Sur plus de 6 millions de réfugiés en Europe, plus de 130 000 ont trouvé refuge dans les États baltes. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie travaillent en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur le plan d'intervention en faveur des réfugiés afin de garantir la fourniture de services de protection et d'une aide humanitaire critiques.

Les États baltes condamnent fermement l'escalade des attaques délibérées de la Russie contre la population civile en Ukraine et expriment leur vive préoccupation à cet égard. Nous demandons instamment à la Russie de respecter ses engagements en vertu du droit international humanitaire et de protéger les civils et le personnel humanitaire en toutes circonstances. Une attention particulière doit être accordée à la protection des droits, de la sécurité et du bien-être des enfants ukrainiens, notamment ceux qui ont été déportés de force et adoptés illégalement en

Russie. Nous exigeons qu'ils soient rapatriés en toute sécurité et que les responsables soient amenés à répondre de leurs actes. Selon la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, la Russie multiplie les moyens et les méthodes pour cibler les civils. Les données vérifiées révèlent une escalade brutale ; de janvier à novembre 2024, des bombes planantes modifiées ont tué 341 civils et en ont blessé 1 803 autres. Le nombre de morts a été multiplié par trois et le nombre de blessés par six par rapport à 2023. Ces bombes aériennes transportent de grandes quantités de matières explosives, ce qui les rend hautement destructives dans les zones urbaines.

La Russie continue de viser les infrastructures énergétiques critiques de l'Ukraine, alors même que l'hiver devient de plus en plus rigoureux. Lors d'une récente attaque, la Russie a lancé 93 missiles et 200 drones, dont un missile nord-coréen, sur les installations de production et de distribution d'électricité de l'Ukraine. Cela a entraîné des coupures de courant massives, qui ont de profondes répercussions sur les installations chargées de la conversion et de la transmission de l'électricité provenant des centrales nucléaires. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a signalé que cinq des neuf réacteurs nucléaires ukrainiens en activité avaient été contraints de réduire leur production d'électricité. Au total, la Russie a déjà endommagé 80 % des infrastructures énergétiques de l'Ukraine. L'objectif est clair : détruire l'économie ukrainienne et briser la résistance du peuple ukrainien. Nous condamnons les attaques délibérées de la Russie contre les membres du personnel de l'AIEA, qui témoignent de son mépris total pour le droit international et la sécurité des installations nucléaires et de leur personnel.

En outre, les exécutions de prisonniers de guerre ukrainiens par les forces armées russes se sont récemment multipliées. Les États baltes exigent que tous les responsables répondent de leurs actes, y compris avec l'exécution des mandats d'arrêt délivrés par la Cour pénale internationale contre Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova pour leur implication dans le crime de guerre que constitue l'enlèvement d'enfants, et contre Sergei Kobylash et Viktor Sokolov, ainsi que contre Sergueï Choïgou et Valeri Gerassimov, pour le crime de guerre consistant à diriger des attaques contre des biens de caractère civil et le crime contre l'humanité consistant à commettre des actes inhumains au regard du Statut de Rome.

Les États baltes condamnent de nouveau la Corée du Nord, le Bélarus et de l'Iran pour leur participation à l'agression. Nous appelons tous les États à cesser de soutenir la Russie, notamment en empêchant son

approvisionnement en biens à double usage. Nous continuons d'exhorter la Chine, membre permanent du Conseil de sécurité, à user de son influence et à mettre un terme à l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Nous réaffirmons notre soutien inébranlable au droit de légitime défense de l'Ukraine, consacré par la Charte des Nations Unies. Les États baltes se tiendront aux côtés de l'Ukraine jusqu'à ce qu'elle l'emporte et soutiendront pleinement sa formule de paix. Notre priorité est la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, en veillant à ce que la Russie et ses complices, y compris les plus hauts dirigeants politiques et militaires, soient tenus pleinement responsables de leurs actes. Seule une paix juste peut être véritablement durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Suède.

M^{me} Clase (Suède) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et mon pays, la Suède.

Nous remercions le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour ce nouvel exposé, tout aussi alarmant. Nous saluons le courage et le professionnalisme de tous les travailleurs humanitaires.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine a causé d'immenses souffrances humaines. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Ukraine compte près de 4 millions de personnes déplacées et 6,8 millions de réfugiés ukrainiens ont été recensés dans le monde. Avec des températures inférieures à zéro, 14,6 millions de personnes en Ukraine ont actuellement besoin d'une aide humanitaire.

Ce week-end, nous avons été témoins d'une nouvelle série d'attaques de missiles russes contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. Non seulement ces attaques exposent les civils, les hôpitaux et les écoles aux rigueurs de l'hiver, mais elles mettent également en péril la sûreté et la sécurité des sites nucléaires ukrainiens, qui ont besoin d'une alimentation électrique hors site sécurisée. Depuis le début de cette guerre, la Russie fait preuve d'un mépris flagrant pour le droit international humanitaire. L'accès humanitaire aux zones occupées a été refusé, les civils et les biens de caractère civil ont été délibérément pris pour cible, des enfants ont été enlevés de force et les prisonniers de guerre ont été systématiquement torturés.

Ces innombrables violations du droit international humanitaire montrent que la Russie a choisi la terre pour atteindre son objectif politique, à savoir l'assujettissement de l'Ukraine et l'annexion du territoire ukrainien souverain. Au fil des ans, la Russie a tenté de justifier son agression de différentes manières. Les affirmations selon lesquelles l'Ukraine ou l'OTAN étaient prêtes à attaquer la Russie n'avaient qu'un seul but : cacher la simple vérité, à savoir que les actions de la Russie n'étaient rien d'autre qu'une violation du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Alors que cette agression se poursuit, nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'une guerre choisie par la Russie. La Russie peut y mettre un terme dès demain. La communauté internationale doit maintenir son appui ferme à une paix juste et durable, conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Il faut dissiper toute illusion selon laquelle la Russie appelle à un monde plus équitable, plus juste et plus impartial. Lorsque la communauté internationale a essayé de revitaliser la coopération multilatérale par l'entremise du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), la Russie a tenté de faire échouer cette initiative. Lorsque l'Ukraine a préparé des expéditions de céréales pour atténuer les conséquences de l'agression dans le monde, la Russie a cyniquement pris pour cible les navires et les infrastructures portuaires d'Odesa pour bloquer ces livraisons.

L'Ukraine et ses partenaires sont prêts à faire la paix depuis le premier jour. Toutefois, un règlement qui récompenserait l'agression ou dans lequel des États indépendants se verraient refuser le droit de décider de leurs arrangements en matière de sécurité risque de n'être ni durable ni propice à la paix et à la sécurité internationales. Jusqu'à ce qu'une paix globale, juste et durable soit instaurée, conformément au droit international et à la Charte, nous exigeons que la Russie garantisse un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux territoires temporairement occupés de l'Ukraine. Nous demandons à la Russie de cesser ses attaques contre les civils et les biens de caractère civil. Et nous demandons qu'elle autorise l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge à rendre visite aux prisonniers de guerre ukrainiens.

L'agression de la Russie et ses violations du droit international humanitaire doivent cesser.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

M. Lambrinidis (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, ainsi que l'Andorre et Monaco s'associent à la présente déclaration.

Je remercie le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de son exposé. Il nous a rappelé le bilan humanitaire dévastateur de la guerre d'agression menée par la Russie. L'Union européenne salue le courage et le professionnalisme de tous les travailleurs humanitaires qui risquent leur vie pour soulager les souffrances humaines.

Dans les semaines à venir, d'habitude, de nombreuses familles ukrainiennes seraient en train de célébrer les fêtes de fin d'année ensemble, dans la sécurité et la chaleur de leurs maisons et avec leurs proches. Mais pour beaucoup trop de personnes, cette période sera plutôt marquée par le deuil des amis et des membres de famille disparus. Pour elles, telle est la réalité de cette guerre illégale.

Nous appelons une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement et sans condition ses attaques systématiques et à grande échelle contre les infrastructures civiles et énergétiques de l'Ukraine. Le projet de la Russie d'utiliser l'énergie comme moyen de pression sur le peuple ukrainien est inacceptable. Cette année, le nombre de victimes civiles est le plus élevé depuis le début de l'invasion russe. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 12 000 civils ont été tués. Prendre délibérément pour cible des civils ou des infrastructures civiles est un crime de guerre. Ces attaques mettent aussi en péril la sûreté et la sécurité nucléaires, car les sites nucléaires ont besoin d'une alimentation électrique hors site sécurisée.

Les violations des droits humains à grande échelle que la Russie commet dans les territoires qu'elle occupe actuellement ont été amplement attestées, y compris par l'ONU. Comme nous l'avons souvent entendu dans cette salle, la Russie empêche environ 1,5 million d'Ukrainiens d'avoir accès à l'aide humanitaire. Nous l'appelons à s'acquitter de ses obligations découlant du droit international dans les territoires qu'elle occupe temporairement et à faciliter un accès humanitaire complet, sûr, rapide et sans entrave.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par le traitement que la Russie réserve aux prisonniers de guerre et

aux détenus civils ukrainiens, comme beaucoup d'autres personnes l'ont indiqué dans cette salle. Des cas de torture et de mauvais traitements généralisés et systématiques, y compris des violences sexuelles, ont été confirmés par l'ONU. De nombreuses informations font état d'exécutions par les soldats russes. L'Union européenne condamne le manque d'accès des prisonniers au monde extérieur et le déni d'accès au Comité international de la Croix-Rouge et à d'autres observateurs indépendants. Le droit international humanitaire, y compris la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre, doit être pleinement respecté. Nous réaffirmons que la Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables d'avoir lancé cette guerre d'agression et d'autres crimes qui relèvent du droit international, tels que ceux que j'ai mentionnés.

L'action humanitaire est particulièrement importante durant ces mois d'hiver, tant en Ukraine qu'auprès des populations ukrainiennes réfugiées dans les États voisins. Comme c'est le cas pour toutes les crises dans le monde, l'Union européenne et ses États membres continuent d'apporter une contribution généreuse. Nous appelons toutes les nations à renforcer également leur appui.

En Ukraine, nous fournissons une aide supplémentaire pour l'hiver afin de réparer les infrastructures énergétiques endommagées, d'améliorer la connectivité à l'intérieur de l'Ukraine et à partir de l'Union européenne et de stabiliser le système énergétique. Conformément à notre longue tradition de soutien au déminage, nous renforçons également la lutte antimines humanitaire, compte tenu du fait que l'Ukraine est l'un des pays les plus touchés par les mines terrestres et que les risques pour les civils, en particulier les enfants, augmentent lorsque ces dispositifs dangereux sont enfouis sous la neige et la glace.

Nous exhortons les pays tiers à cesser de contribuer à la guerre d'agression de la Russie. Je pense non seulement à l'appui militaire direct, mais aussi à la fourniture de biens à double usage et d'articles sensibles qui étayent la base militaro-industrielle de la Russie. L'Union européenne condamne fermement le renforcement de la coopération militaire entre la République populaire démocratique de Corée et la Russie. Le déploiement de soldats de la République populaire démocratique de Corée dans le cadre de la guerre d'agression illégale de la Russie constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité. Il s'agit d'un acte unilatéral d'hostilité de la part de la République populaire démocratique de Corée, suite à une demande irresponsable de la Russie, qui a de graves

conséquences pour la paix et la sécurité européennes et internationales.

En ces jours et nuits froids d'hiver, nos pensées vont aux familles ukrainiennes courageuses et résistantes qui subissent une agression étrangère illégale et non provoquée et qui exercent leur droit naturel de légitime défense. Personne ne souhaite la paix plus que les Ukrainiens. À l'aube d'une nouvelle année, nous avons plus que jamais besoin de paix, et pas n'importe laquelle ; une paix globale, juste et durable, ancrée dans la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Lisa Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son exposé instructif.

Il est très clair que la situation humanitaire dans bien des régions ukrainiennes continue de se détériorer, en raison des attaques délibérées menées par la Russie contre les civils et les infrastructures civiles. La guerre a touché des millions de personnes, y compris les groupes les plus vulnérables, et les a obligées à fuir leurs foyers, comme le souhaitait la Russie. Ce qui nous inquiète le plus, c'est que la Russie poursuit ses attaques incessantes contre les infrastructures critiques ukrainiennes, notamment les systèmes d'approvisionnement en énergie, en chauffage et en eau, ainsi que les services de santé et d'urgence. Ces attaques incluent aussi bien des frappes de missiles physiques que des cyberattaques. La destruction des infrastructures énergétiques rend les conditions de vie des Ukrainiens intenable cet hiver, d'autant que d'innombrables écoles, hôpitaux et maisons n'ont ni chauffage ni eau courante, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Nous demandons à la Russie de cesser immédiatement ses attaques. Nous rappelons aux dirigeants russes que le droit international interdit de prendre délibérément pour cible les infrastructures civiles indispensables à la survie de la population civile. Les attaques délibérées contre des civils ou des infrastructures civiles constituent des crimes de guerre.

Nous sommes préoccupés par le traitement abominable réservé aux prisonniers de guerre et aux détenus civils ukrainiens, qui a été confirmé par de nombreux mécanismes de défense des droits humains, tels que la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et le Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Nous sommes aussi consternés par les informations quotidiennes faisant état des crimes commis par les forces russes, notamment la torture généralisée et systématique, les mauvais traitements, la violence sexuelle, les arrestations et détentions arbitraires, ainsi que le transfert forcé et la déportation d'enfants ukrainiens vers la Russie, où ils sont contraints d'accepter la citoyenneté russe. Il s'agit là de violations des principes élémentaires du droit international humanitaire. La Pologne appuie tous les efforts déployés aux niveaux multilatéral et national pour que la Russie réponde de ces violations via les institutions judiciaires et les mécanismes d'indemnisation compétents.

Les interventions humanitaires se heurtent à des difficultés croissantes du fait des risques pour la sécurité et de la détérioration des conditions sur le terrain. Nous appelons de nos vœux l'intensification des efforts déployés pour accompagner tous les acteurs humanitaires opérant en Ukraine, y compris les organismes affiliés à l'ONU, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales locales. Une aide urgente s'impose pour reconstruire les réseaux électriques et les systèmes d'approvisionnement en chauffage et en eau, mener des opérations de déminage humanitaire et distribuer des fournitures en vue de réparer et de renforcer les abris. Nous devons donner la priorité à l'accès humanitaire, assurer la protection des personnes en situation de vulnérabilité, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées, et apporter un soutien global aux efforts de reconstruction en Ukraine.

En tant que proche voisin, nous nous attachons à aider l'Ukraine, qui est en proie à des difficultés dues à l'agression illégale dirigée essentiellement contre sa population civile. Depuis 2022, la Pologne a apporté son aide aux quelque 4 millions d'Ukrainiens qui ont franchi nos frontières immédiatement après le début de l'invasion russe à grande échelle. Nous avons servi de centre médical, énergétique et logistique pour assurer le transfert de l'aide de l'Union européenne à l'Ukraine et fourni un soutien énergétique au pays pour qu'il puisse se préparer à l'hiver. Nous avons en outre versé des contributions financières à divers programmes et fonds, notamment le Fonds humanitaire pour l'Ukraine, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et le Comité international de la Croix-Rouge.

Pour terminer, la Pologne est pleinement déterminée à ne pas relâcher ses efforts pour atténuer la crise humanitaire en Ukraine. Nous continuerons de prêter main-forte à nos voisins qui en ont besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Beresford-Hill.

M. Beresford-Hill (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma gratitude aux États-Unis pour avoir convoqué la présente séance et aux représentants de la France et de l'Équateur pour l'intérêt qu'ils portent aux préoccupations humanitaires du peuple ukrainien et leur engagement à cet égard. Je tiens également à remercier M^{me} Lisa Doughten de son exposé très inspirant et très pertinent.

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'Ordre souverain de Malte est en première ligne pour apporter une aide humanitaire à la population ukrainienne. Notre action a bénéficié à plus de 4 millions de personnes et s'est traduite par le versement de plus de 60 millions d'euros d'aide et de ressources, qui ont été fournies et distribuées dans plus de 70 endroits. À l'heure actuelle, plus de 1 000 bénévoles et travailleurs humanitaires sont actifs en Ukraine, où ils apportent une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin. Nous avons récemment tenu une conférence au siège de notre gouvernement à Rome pour faire le point sur les opérations humanitaires menées en Ukraine, où nous avons entendu des médecins, des bénévoles, des psychologues et d'autres professionnels qui œuvrent à nos côtés dans l'ensemble du pays. Je voudrais partager avec le Conseil de sécurité l'un des enseignements tirés de cette conférence.

Les bombardements incessants, la destruction des infrastructures et la peur des hostilités répétées, associés à l'absence d'adultes, soit morts, soit engagés dans les forces armées, créent une génération d'enfants ukrainiens traumatisés, dont l'avenir sera marqué par des problèmes de santé mentale qui évolueront avec le temps. Tout psychologue pour enfants dira que les enfants ont besoin d'un environnement sain, sûr et sécurisé pour grandir, non seulement sur le plan physique, mais aussi sur le plan psychologique. Partout dans le monde, nous avons pris conscience de l'ampleur des problèmes de santé mentale, en particulier lorsqu'ils touchent les jeunes. L'Institut national de la santé mentale des États-Unis indique que près de 50 % des adolescents sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et que 22 % d'entre eux souffrent de troubles graves. Des statistiques similaires ont été établies dans bon nombre de pays. Ces chiffres concernent des jeunes qui grandissent dans des environnements relativement sûrs et ne subissent pas les effets de la guerre ou d'un conflit interne. Imaginons alors les dommages immenses infligés aux enfants et aux jeunes dans les pays ravagés par la guerre, comme c'est le cas en Ukraine.

Les psychologues professionnels de l'Ordre de Malte ont travaillé avec des dizaines de milliers de jeunes Ukrainiens au cours des deux dernières années dans divers environnements sociaux et thérapeutiques, et ils font continuellement état des angoisses et traumatismes sous-jacents qui façonnent la vision du monde de ces enfants, qui seront bientôt des adultes. Les camps d'été, les centres de jeux et les consultations individuelles ou en groupe ne peuvent pas tout régler. Tant que les bombes pleuvront et que les maisons seront détruites, que les familles vivront dans la peur et que l'attention du pays sera détournée des affaires courantes, l'avenir émotionnel et psychologique du pays sera en danger. Selon le Gouvernement ukrainien, plus de 3 800 établissements scolaires ont été endommagés ou détruits dans le pays, ce qui a gravement interrompu l'accès à l'éducation pour des millions d'enfants. Seules deux des 700 écoles de Kharkiv

dispensent un enseignement en présentiel. La plupart des enfants étudient en ligne. D'autres suivent des cours dans les cinq stations de métro qui ont été transformées en écoles souterraines.

La reconstruction des villes et des villages se fera au fil du temps. La reconstruction des vies et des esprits est un processus bien plus complexe. Nous ne pourrons commencer que lorsque nous aurons retrouvé la paix, mais nous savons aussi que si les corps guérissent ou s'adaptent, l'établissement d'un équilibre mental est un processus continu qui prend souvent toute une vie. Plus vite nous trouverons une solution pacifique au conflit, plus vite la prochaine génération d'Ukrainiens trouvera sa voie.

La séance est levée à 17 h 20.